

COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE

FAIT AU

COLLÈGE DE FRANCE,

PAR

MICHEL CHEVALIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

PREMIER VOLUME.

SECONDE ÉDITION, REFONDUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

RÉUNION DE TOUS LES DISCOURS D'OUVERTURE.

LEÇONS.

PARIS,
CAPELLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Rue Soufflot, 16, près le Panthéon.

1855.

1/0

6200

524584733

COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

A LA MÊME LIBRAIRIE.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

- Histoire et description des voies de communication aux États-Unis**, et des travaux d'art qui en dépendent. — 2 très-beaux vol. grand in-4, chacun d'environ 600 pages, avec un atlas in-folio de 19 planches de grande dimension, gravées sur cuivre..... 50 fr.
- Des intérêts matériels en France**, 6^e édition. — 1 vol. grand in-18, orné d'une carte des Travaux publics..... 3 fr. 50 c.
- Essais de Politique industrielle**. — 1 vol. in-8 de 450 pages... 6 fr.
- L'Isthme de Panama**, examen historique et géographique des différentes directions suivant lesquelles on pourrait le percer, et des moyens à y employer ; suivi d'un aperçu sur l'isthme de Suez. — 1 vol. in-8 avec une carte. . . 4 fr.
- De l'Industrie manufacturière en France**. — In-18..... 50 c.
- Lettres sur l'organisation du Travail**, ou ÉTUDES SUR LES PRINCIPALES CAUSES DE LA MISÈRE ET SUR LES MOYENS PROPOSÉS POUR Y REMÉDIER. 1848. — 1 très-fort et beau vol. grand in-18 Jésus..... 4 fr. 50 c.
- La Liberté aux États-Unis**. — In-8. 1849..... 1 fr.
- Cours d'Économie politique**, fait au Collège de France. — 3 beaux volumes in-8..... 26 fr. 50 c.
- NOTA. — Les deux derniers volumes du COURS sont en première édition ; ils se vendent ensemble 17 fr.
- Le troisième volume, contenant LA MONNAIE, se vend séparément..... 9 fr.
- Discours prononcé à l'inauguration du Cours**, en 1841, et discours d'ouverture du Cours de l'année 1841-42. — Tirage fait à part en 1842. — Brochure in-8..... 1 fr. 25 c.

La LIBRAIRIE CAPELLE est destinée aux Publications d'Économie sociale et politique, de Philosophie, d'Études religieuses, d'Histoire et de Législation.

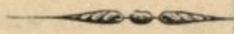
Universidade de Coimbra
BIBLIOTECA
Faculdade de Economia

COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE

FAIT AU
COLLÈGE DE FRANCE,
PAR
MICHEL CHEVALIER,
MEMBRE DE L'INSTITUT.

PREMIER VOLUME.
SECONDE ÉDITION, REFONDUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

RÉUNION DE TOUS LES DISCOURS D'OUVERTURE.
LEÇONS.



FACULDADE DE ECONOMIA
BIBLIOTECA
N.º **e-59630**

PARIS,
CAPELLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Rue Soufflot, 18, près le Panthéon.

1855.

Universidade de Coimbra

BIBLIOTECA

Faculdade de Economia

D'ÉCONOMIE POLITIQUE

AVIS DE L'ÉDITEUR.

La reproduction et la traduction de cet ouvrage sont interdites en vertu des lois, décrets et traités internationaux. — L'Éditeur a rempli les formalités légales en France et à l'Étranger.

FACULDADE DE ECONOMIA

BIBLIOTECA

58830

N.º

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

POUR CETTE SECONDE ÉDITION.

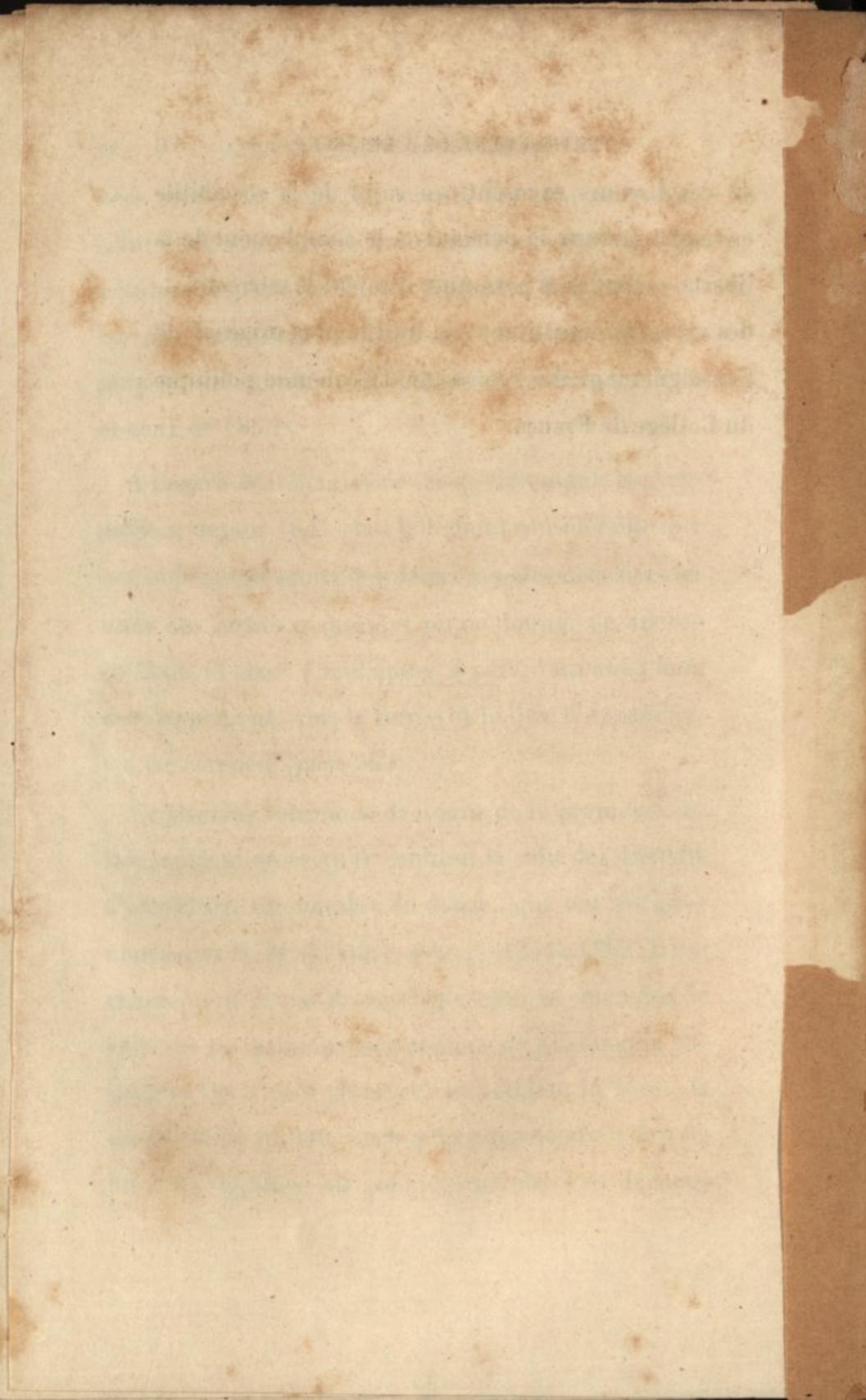
Les leçons comprises dans ce volume datent de 1841. En les réimprimant en 1855, le Professeur a eu à cœur de les rajeunir en rapportant au moment présent les renseignements statistiques et les faits économiques qu'il est dans son habitude de présenter en grand nombre à l'appui du raisonnement. Pour ne pas enlever aux leçons le caractère qu'elles tenaient du temps où elles avaient été faites, c'est dans des notes distinctes, mises au bas de la page, que les don-

nées relatives à l'époque actuelle ont été consignées. L'intercalation de renseignements d'une date récente a été ainsi rendue facile, et le lecteur a, de cette façon, les éléments d'une comparaison instructive dans la plupart des cas entre les faits et les chiffres de 1841 et ceux de 1855.

A l'égard des chemins de fer spécialement, le changement depuis 1841 était tellement considérable que des indications morcelées dans des notes détachées les unes des autres n'auraient pu en donner un aperçu suffisant et clair. Un chapitre à part, d'un assez long développement, sous la forme et le titre d'*Appendice*, y a été consacré (*page 563*).

Ce premier volume se distingue de la première édition, surtout en ce qu'il contient la suite des discours d'ouverture, au nombre de douze, qui ont été prononcés par M. Michel Chevalier, de 1841 à 1852. L'enchaînement de ces discours présente sa manière de voir sur les principales questions de l'Économie politique. On y peut observer, en suivant la série, la modification qu'une étude plus approfondie a fait subir à ses opinions sur quelques points. Les derniers

de ces discours exposent, au sujet de la sociabilité envisagée comme le pendant ou le complément de la liberté — quelques personnes diraient le correctif — des idées qui constituent le trait le plus original de l'enseignement du Professeur d'Économie politique du Collège de France.



DOUZE

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DES ANNÉES 1840 A 1882.

1851

DISCOUNTS ON QUANTITIES

OF GOODS AND SERVICES

COURS
D'ÉCONOMIE POLITIQUE

I

INTRODUCTION.

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE L'ANNÉE 1840-41.

De la grandeur de l'industrie moderne et de sa faiblesse.

MESSIEURS,

La tâche qui m'est confiée ici est de nature à intimider de plus forts et de plus habiles que moi ; je confesse en toute franchise que je m'en sens effrayé. Je le suis d'abord, en songeant qu'il y a peu d'années encore, cette chaire fut inaugurée par l'homme éminent, qui naturalisa en France l'étude de l'économie politique (1). Je ne le suis pas moins pour avoir mesuré la responsabilité qui pèse sur moi ; car l'économie politique est d'une impor-

(1) Jean-Baptiste Say.

tance qui va toujours croissant avec celle des intérêts matériels ; le rôle qu'elle joue dans le monde est maintenant au rang des premiers rôles. Elle a aujourd'hui mission d'aborder un problème immense et de le résoudre, sous les auspices des principes éternels et suprêmes hors desquels l'humanité ne saurait trouver d'abri, et sous l'invocation des idées nouvelles, mais à jamais acquises, que notre patrie représente particulièrement dans le monde.

Le plus beau fleuron de l'économie politique, c'est l'industrie. Malgré ses imperfections dont je ne dissimulerai point l'étendue, malgré les souffrances qui aujourd'hui l'accompagnent, et sur lesquelles je n'entends pas tirer le rideau, ainsi que vous le verrez tout à l'heure, elle est devenue une haute puissance. Déjà elle balance les intérêts guerriers qui, jusqu'à présent, avaient gouverné le monde. La prophétie d'Isaïe annonçant, il y a deux mille ans, qu'un jour on verrait se transformer en socs de charrue les fers de lance meurtriers, est au moment de s'accomplir, en ce sens au moins que les fers de lance semblent ne devoir plus se mettre en action qu'avec la permission préalable et sous le bon plaisir des socs de charrue.

Je choisis à dessein ici le soc de charrue comme l'emblème de l'industrie, pour montrer que je n'en sépare pas l'agriculture. L'industrie, c'est le travail matériel sous toutes les formes. Elle est agricole, elle est manufacturière, elle est commerciale. Mesurée au nombre des hommes qu'elle occupe, à la valeur des produits qu'elle crée, comme à son heureuse influence sur la santé de l'âme et du corps, l'agriculture est le premier des arts : tel est, vous le savez, le titre qu'on lui décerne, dans les discours officiels, quoique les actes ne répondent pas toujours aux paroles. C'est elle qui, lorsque l'honneur

national offensé contraint les peuples d'en venir à l'horrible extrémité de la guerre, fournit à la patrie ses plus robustes défenseurs, modestes Cincinnatus, pressés de revenir à leurs labeurs obscurs quand ils ont sauvé le pays. L'économie politique, si elle oubliait l'agriculture, tomberait dans la même erreur qu'un astronome qui omettrait le soleil dans le tableau des cieux.

La puissance de l'industrie s'est surtout révélée depuis un demi-siècle ; car il n'y a pas davantage que Sieyès écrivait sa brochure du tiers-état. Il y a cinquante ans à peine que, par ce manifeste fameux, le tiers-état se plaignait de n'être rien. Aujourd'hui, il ne se contente pas de l'ultimatum de Sieyès, il ne lui suffit pas d'être quelque chose ; il a voulu être tout ; et, en France, il est tout.

C'est une métamorphose sociale que la lente, mais irrésistible évolution des siècles, avait préparée. Les idées, les coutumes, les mœurs, tout y menait peu à peu le genre humain, comme à une destination obligatoire, fatale, disons mieux, providentielle. La religion et la politique y travaillaient de concert : la première, en prêchant aux hommes la charité, la fraternité, la paix ; la seconde, par l'inflexible persévérance des princes à abaisser l'aristocratie militaire, dont les trônes étaient entourés. De nos jours, l'œuvre paraît à la veille de se pleinement réaliser, non-seulement en France, mais dans l'univers. Là où les anciennes supériorités sociales s'obstinaient à méconnaître le génie nouveau des peuples, elles ont été rayées du nombre des vivants, afin que la place restât libre à ceux qu'anime ce génie nouveau ; ainsi, en France, l'aristocratie si brillante, il y a cinquante ans, a disparu comme une moisson que l'on fauche. Là, au contraire, où mieux inspirées, elles ont acquis le sentiment des nouveaux instincts du genre humain, des droits nouveaux des populations, de leurs nouveaux devoirs à elles-mêmes,

on les voit se transfigurer ; elles se vouent à la direction des intérêts industriels, et pour que la fusion soit plus complète, les souverains élèvent à la noblesse les roturiers qui se sont le plus signalés dans la lice du travail.

Les faits abondent aujourd'hui pour prouver combien est grande déjà la part de l'industrie dans le gouvernement des choses humaines. Au sein de chacun des États européens, à l'exception de quelques-uns qui semblent tomber en pourriture, il est évident que ses affaires forment de plus en plus le principal objet de l'activité administrative. La circulation des capitaux a pris l'importance des faits politiques les plus graves. Quoique l'argent ne possède pas encore tout à fait le sens moral au degré qu'il est permis de souhaiter, l'attitude des capitaux, à l'égard des gouvernements, donne jusqu'à un certain point, dans le plus grand nombre des circonstances, la mesure de la confiance que ceux-ci inspirent autour d'eux et de l'avenir qu'ils ont le droit de se promettre. Les gouvernements de toute nature, populaires et monarchiques, comptent avec les dispensateurs du crédit commercial, devenus les arbitres du crédit public. Dans les rapports internationaux dont l'intérêt féodal et militaire tenait le plus à se réserver le monopole, l'industrie exerce un commencement de domination. En ce siècle, qui assiste pourtant à un si imposant spectacle, c'est elle qui réalise les plus grandes choses.

Citons-en quelques exemples :

Dans la politique européenne, je ne sache rien de plus remarquable que la reconstitution de l'unité allemande. Quel magnifique tableau que celui d'un grand peuple dont les tronçons épars se rapprochent ! C'est un fait d'une telle portée, que s'il était plus complet, il en résulterait aussitôt une assiette nouvelle de l'équilibre européen. L'unité allemande semblait anéantie à tout jamais. Le

génie et la puissance de Charles-Quint avaient échoué à la restaurer. Les négociateurs des traités de Vienne en avaient parlé sans y croire ; ils la désiraient sans l'espérer. C'est qu'ils comptaient sans l'industrie. Ce que ni la menace, ni la ruse, ni la violence n'auraient pu faire, l'industrie l'exécute maintenant. Grâce à l'industrie, le morcellement de l'Allemagne disparaît.

Vingt-six millions d'Allemands, formant une vingtaine d'États, ont abaissé les barrières fiscales qui les séparaient et se sont groupés sous les auspices de la Prusse. Chaque jour l'industrie resserre les liens qui les rapprochent. Hier elle les a décidés à adopter une même monnaie et une seule unité de poids. Demain elle les résoudra à n'avoir plus qu'un système d'impôts intérieurs et qu'une législation sur l'éducation. Notre génération verra le jour où, définitivement, l'Allemagne sera constituée à l'image de l'antique symbole de ses Césars, l'aigle à deux têtes sur un seul corps (1).

Je pourrais encore appeler à témoigner en faveur de l'industrie une des plus colossales créations des temps modernes. Je veux parler des colonies britanniques dans l'Inde. Vous savez que l'Angleterre tient sous sa loi, dans cette partie du monde, un espace de 3,500,000 kilomètres carrés, couvert par une population de 135 millions d'habitants. Eh bien ! Messieurs, cet immense empire, plus vaste et mieux assis que celui d'Alexandre le Grand, il est la propriété, il est l'ouvrage d'une association de marchands, de la compagnie des Indes ; c'est le résultat d'une spéculation commerciale. Ce domaine, onze fois et demie plus vaste que le royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et cinq fois plus populeux, c'est la

(1) Récemment l'Autriche s'est rapprochée, sur son système douanier, du Zollverein, et on doit regarder comme imminente son accession complète.

(Note de la présente édition.)

compagnie qui, avec ses propres ressources, l'a conquis en faisant le négoce, et qui l'administré sans effort, preuve éclatante de la force que l'industrie recèle et de son aptitude à se mêler du gouvernement du monde.

J'indique ces exemples pour attester la grandeur de l'industrie, quoiqu'en soutenant cette thèse, je pense que je prêche des convertis. L'industrie n'est plus à demander qu'on la compte parmi les pouvoirs de la terre. Comme le disait de la république française l'audacieux général négociateur à Campo-Formio et à Léoben, son existence à titre de pouvoir est évidente comme le soleil ; elle n'a pas besoin qu'on la reconnaisse ; malheur à qui ne la voit pas ! Aussi est-ce un fait universellement admis aujourd'hui, mais diversement interprété. Les uns s'en affligent et s'en alarment, soit qu'ils regrettent les puissances déchues auxquelles l'industrie s'est substituée, soit qu'ils jugent sans remède les maux dont l'industrie est présentement escortée. D'autres s'en réjouissent, au contraire, et accueillent l'avènement de l'industrie avec un enthousiasme réfléchi. Je tiens à vous déclarer, Messieurs, qu'entre ces deux opinions contradictoires mon choix est irrévocablement fait. Vous me verrez toujours du côté de ceux qui félicitent le monde de la haute fortune échue à l'industrie. Sans me faire d'illusion sur les misères qui peuvent l'accompagner, je crois qu'elle est appelée à rendre les services les plus signalés à la sainte cause de la dignité et de la moralité humaine, et qu'elle sera de plus en plus féconde pour le bien-être et le bonheur des hommes.

Quelle que soit déjà son influence, quelque avenir qui lui soit promis, l'industrie subit le sort des nouveaux venus. Les fauteurs du passé, et il s'en trouve partout, même parmi ceux qui, consciencieusement, s'imaginent être des adversaires de l'ancien régime, lui ont presque

demandé le compte de ses quartiers. Ils prétendent qu'en s'alliant avec elle le genre humain dérogera. Ils présagent le culte du veau d'or. Ils annoncent le débordement d'un matérialisme brutal. A les entendre, ce serait presque la fin des temps. Il se peut, Messieurs, que notre époque soit empreinte de matérialisme. Il y a du vrai, reconnaissons-le, dans les plaintes des Jérémies modernes, s'écriant d'un ton lamentable que les croyances sont chancelantes sinon renversées, que les pensées les plus pures sont souillées ou ternies. Mais pourquoi en rendrait-on l'industrie responsable? L'esprit refuse à admettre qu'en pavant et éclairant les rues, en se procurant de meilleurs habits et des aliments meilleurs, en assainissant et en décorant le foyer domestique, sanctuaire de la famille, les hommes s'exposent à se dépraver. Comment concevoir qu'en se tirant par le travail de la misère et de l'ordure, le genre humain doive par cela même s'avilir! Non, Messieurs, ce sont des appréhensions sans fondement. Les hommes de l'époque actuelle peuvent sans vanité se croire les égaux de ceux de la ligue; ils ne sont pas au-dessous des contemporains de Louis XV. Mais si nous valions moins, est-ce à l'industrie qu'il faudrait s'en prendre? Ne serait-ce pas plutôt aux tourmentes qu'a subies notre patrie? Dans ces épreuves cruelles, où tant de choses ont péri, où tant d'autres ont été mutilées, où la société tout entière a été secouée jusque dans sa base et bouleversée de fond en comble, les principes sociaux ont dû être rudement ébranlés. Admettons qu'ils ne soient pas remis encore de ces violentes secousses, et que la morale publique ait encore à être raffermie. Mais, encore un coup, de quel droit en accuserait-on l'industrie? Quel rôle jouait-elle durant le cataclysme des révolutions? Était-ce donc elle qui déchaînait les vents et qui soufflait l'incendie?

Était-elle parmi les bourreaux ou parmi les victimes ?

Les spiritualistes, même les plus absolus et les plus exclusifs, s'abuseraient s'ils redoutaient l'avènement de l'industrie. Car ce ne sera point le triomphe de la matière sur l'esprit. Au contraire, l'industrie ne s'élève que parce que l'intelligence dompte la matière. L'industrie n'est autre chose que l'intelligence établissant sa domination sur le monde matériel : c'est l'esprit humain se faisant de la planète un trône superbe.

Dans l'enfance de l'industrie — et quelque légitime que soit l'orgueil de notre siècle à l'aspect de ses œuvres, c'est à peine si nous avons franchi cette première période — dans l'enfance de l'industrie, le genre humain est attaché au sol. Il est cloué à la glèbe. Être frêle et chétif, l'homme est le jouet des saisons et des éléments. Il est ballotté comme un vil esclave. Mille fléaux, mille maladies l'assiègent, le traquent et lui disputent sa subsistance et sa vie. Il gagne péniblement le pain de chaque jour à la sueur de son front. Il reste ainsi matériellement courbé comme sous une loi d'expiation terrible. Il n'en sera plus de même sous les auspices de l'industrie florissante, telle que les progrès récents autorisent à la concevoir, telle cependant qu'il ne sera donné de la posséder ni à notre génération ni à celle qui suivra, mais qu'il nous est permis de distinguer aux bornes d'un horizon lointain, comme Moïse apercevait du haut de la montagne la terre promise dont il avait signalé le sol au peuple hébreu, et qu'il ne devait pas fouler. Alors, l'homme ayant plus complètement qu'aujourd'hui ployé la nature à son service, on verra les éléments divers, l'air en mouvement (1), les fleuves et les

(1) Le mouvement de l'air est utilisé par les moulins à vent ainsi que par les voiles des navires; il l'est par beaucoup d'appareils de ventilation.

ruisseaux dans leur pente précipitée (1), la mer dans son flux et son reflux (2), toutes les forces manifestes ou latentes dans le monde, que sais-je, la foudre elle-même dont il a su déjà s'emparer à demi, exécuter pour lui l'ouvrage dont, il y a quelques siècles, les bras des travailleurs avaient tout le fardeau, et déposer à ses pieds, comme un tribut, les matériaux du bien-être et de la richesse.

Déjà, par la machine à vapeur, les débris d'une végétation antédiluvienne, enfouis dans les entrailles de la terre, sont convertis en une force motrice qu'on emploie à des labeurs infinis dont l'homme est ainsi dégagé. Nul ne peut dire quelle sera dans l'avenir l'étendue des applications de cette invention toute moderne, qui déjà vaut à l'Angleterre une force supérieure à celle de sa population tout entière. Si l'on se lançait dans l'inconnu, seulement dans le probable, quel agent de puissance matérielle ne trouvera-t-on pas dans l'électricité ! Il n'y a donc pas d'exagération à annoncer que par l'industrie l'homme doit devenir réellement le roi de la création, le maître de l'univers. Avec l'industrie, au lieu d'être opprimé par la matière, l'homme la tiendra asservie à sa volonté. Les phénomènes naturels, dont autrefois, dans la terreur qu'ils lui inspiraient, il avait fait des dieux, il les aura pour vassaux et ils travailleront pour lui docilement. Ce sera une conquête due à l'esprit humain, et, c'est à cela que je voulais en venir, cette conquête profitera à l'esprit humain à son tour. Car

(1) On tire partie de la course des fleuves par la navigation, et de leur pente par les roues hydrauliques et par toutes les autres machines à eau, les trompes, les machines à colonnes d'eau, etc.

(2) Sur plusieurs points du globe on utilise le flux et le reflux. On le fait à Boston sur une certaine échelle. Dans beaucoup de cas elle est fort utile à la navigation.

l'intelligence du plus grand nombre, absorbée aujourd'hui par le souci des besoins matériels, comprimée et abruti par des travaux pénibles, sera émancipée et rendue à son activité naturelle. Ainsi, portée au dernier terme de son développement, l'industrie, au lieu de favoriser le matérialisme, n'opérera rien moins qu'une rédemption intellectuelle. Associée au principe moral, dont aucune des institutions humaines ne saurait se passer, et dont elles ont d'autant plus besoin qu'il y a en elles plus de ressort, l'industrie ne maîtrisera le globe que pour l'embellir et le féconder au profit de l'intelligence.

L'industrie, par sa nature intrinsèque, n'est pas moins propice à la liberté. Les populations cherchent avec anxiété la liberté depuis des siècles : c'est le régime industriel qui la leur donnera. La meilleure définition de la liberté est celle qu'en a donnée un écrivain moderne, dans un ouvrage qui eut du retentissement, et qui cependant méritait d'en avoir davantage (1). Suivant lui, pour que l'homme soit libre, il faut d'abord qu'il ait développé ses facultés et ses forces, il faut ensuite qu'il sache et qu'il puisse les exercer d'une manière féconde pour lui et ses semblables. Ainsi comprise, la liberté ne saurait se passer de l'industrie. Elle ne saurait fleurir hors du régime industriel, et par là j'entends un état de choses où la société serait vouée au travail matériel dans toutes ses variétés et sous toutes ses formes, ainsi qu'à la culture des sciences, des lettres et des beaux-arts, qui servent à l'éclairer et à le moraliser. Hors de l'industrie, il ne reste pour les facultés humaines d'autre carrière que la guerre, pour l'activité de l'homme d'autre but

(1) *L'industrie et la morale dans leurs rapports avec la liberté*, par M. Charles Dunoyer.

que la conquête. Entre l'industrie et la guerre il faut choisir. Point de milieu, il faut que l'homme emploie ses bras et son esprit à produire ou à détruire, à semer la vie ou la mort. De ces deux destinations, laquelle est la plus digne de l'homme libre? Laquelle est la plus favorable au développement des facultés physiques et intellectuelles de l'homme, et à celui de ses qualités morales, c'est-à-dire encore une fois à la liberté?

J'insiste sur ce point, parce qu'une des justes prétentions du siècle, un des objets qu'il s'est proposés avec le plus d'énergie, c'est de fonder la liberté. Hors de l'industrie, il n'y a pas de société possible sans une majorité misérable servant de marchepied, de matière taillable et de chair à canon à une minorité dominatrice. Là où le travail créateur, au lieu d'avoir droit de cité, est entravé et avili, il faut qu'il y ait des classes qui gouvernent en vivant aux dépens du plus grand nombre. Et ces classes supérieures se perpétuent par des privilèges héréditaires, car elles ne veulent pas que leurs descendants s'abaissent à des occupations réprouvées : elles prétendent rester pures à jamais du mélange de roturiers assujettis à des labeurs qu'elles méprisent. Là, au contraire, où l'industrie est honorée, là où son perfectionnement est l'objet principal de l'administration, là enfin où ses affaires sont des affaires d'État, les lignes de démarcation disparaissent. L'activité générale se portant sur les choses, l'homme cesse d'être opprimé. C'est la nature qui est dominée et exploitée, ce n'est plus le genre humain. La population cessant d'être forcément partagée en castes séparées les unes des autres par des murailles à pic, la société tend à être une et y arrive insensiblement, nonobstant toute résistance de la part des privilégiés. Le principe de l'égalité proportionnelle à la moralité et aux talents,

aux mérites et aux services, devient la foi fondamentale.

Au surplus, en jetant un coup d'œil sur l'histoire, il est manifeste qu'entre l'industrie et la liberté il y a alliance intime. Vous avez peut-être lu dans les livres de technologie, qu'on pouvait, jusqu'à un certain point, mesurer la civilisation d'un peuple par la quantité de fer qu'il consommait. Il serait plus exact encore de dire qu'on peut évaluer rigoureusement la dose de liberté dont jouit un peuple au degré de considération et d'honneur que ses lois et ses mœurs accordent au travail industriel : au risque de me répéter à l'excès, j'ajoute que par là j'entends l'industrie sous son triple aspect de l'agriculture, des manufactures et du commerce.

Ainsi, Messieurs, l'industrie est d'une puissance colossale, d'une admirable fécondité. Dans les plis de son manteau elle porte le bien-être du genre humain, et avec le bien-être la dignité de l'homme et la liberté. Elle doit favoriser les plus nobles et les plus doux penchans de la nature humaine. Cependant, si les prévisions les plus légitimes et les plus simples raisonnemens sont de nature à inspirer à une imagination qui serait plus poétique que la mienne un dithyrambe à sa louange, c'est bien plutôt, il faut l'avouer, en vue de l'avenir qu'en vue du temps actuel. Oui, l'industrie est d'une puissance sans pareille et d'une inépuisable fécondité. Les poètes ont raison de la peindre qui rapproche les continents et de sa corne d'abondance répand mille biens autour d'elle. Néanmoins, avec toutes les ressources dont virtuellement elle dispose, l'industrie aujourd'hui ne sait pas garantir à tous ses serviteurs une modeste pitance, et elle ne sert guère mieux leur âme que leur corps. Telle qu'elle se présente maintenant, ce n'est pas toujours une mère tendre, c'est quelquefois, il faut le dire, une cruelle marâtre. Un grand nombre de ses en-

fants, particulièrement de ceux qui peuplent les ateliers des villes, sont dans une situation affligeante. Ils supportent leurs maux avec impatience, ils sont mécontents et agités, et leur souffrance est devenue un péril pour l'État.

C'est que nous ne sommes qu'au début du régime industriel, et que ce début est laborieux comme tous ceux de la nature humaine.

De nos jours, entre le chef d'industrie et l'ouvrier, il y a moins de liens moraux que dans l'ancien régime. Avant 1789, la famille industrielle existait, aujourd'hui elle est dissoute. La filiation est rompue. Chacun pour soi. Le proverbe ajoute : Dieu pour tous ; ici il faudrait dire : Dieu pour personne. Sans liens avec leurs maîtres, les ouvriers n'en ont pas davantage entre eux. Ils n'ont les uns envers les autres ni obligation ni devoir. Dans l'atelier les corps se touchent, les esprits n'ont aucun rapport. Il y a des hommes juxtaposés, il n'y a pas de sentiment commun, si ce n'est peut-être la haine du régime auquel l'ouvrier est astreint. La concurrence illimitée, qui est l'unique loi de l'industrie, rend les maîtres ennemis les uns des autres, et souvent elle porte l'ouvrier à regarder son voisin comme un rival qui lui dispute son pain. Il semble que le génie de la guerre, repoussé par le bon sens des nations et des gouvernements, ait cherché à se ménager dans l'industrie un dernier asile, et qu'il y ait provisoirement réussi.

Ce qu'il y a de plus admirable dans la mécanique, ce qui doit en rendre l'extension et les progrès chers à quiconque aime ses semblables, c'est que la destination des machines est de remplacer l'homme et de produire à sa place, afin qu'il y ait plus de produits avec moins d'efforts, plus de jouissances avec moins de peine ; et que tout homme, cessant d'être écrasé par la matière, puisse participer quelque peu aux plaisirs de l'intelligence et

se cultiver lui-même, tandis que les éléments travailleront pour lui. Mais, dans la constitution actuelle de l'industrie, sous la loi de la concurrence illimitée, on arrive quelquefois à l'effet contraire. Les ouvriers de Brighton ont pu dire : « Les machines qui devraient être nos esclaves sont devenues nos plus formidables compétiteurs. » Ils les ont comparées à ce monstre d'une légende allemande qui, après avoir reçu la vie, ne l'employait qu'à persécuter celui qui la lui avait donnée. Dans l'état actuel des choses, il est incontestable que la mécanique adoucit, au moins à la longue, le travail de l'homme ; mais quelquefois elle lui dispute pendant un certain laps de temps sa subsistance et à un certain point de vue, au lieu de relever la dignité de l'ouvrier, elle l'abaisse. Il est si peu de chose en présence des merveilleux mécanismes qu'il dirige, je devrais dire par lesquels il est dirigé, qu'on ne songe pas à lui attribuer la moindre part du mérite et de la gloire de l'œuvre industrielle. Dans les grandes manufactures, il semble que l'homme ne soit rien de plus qu'un instrument de production, un petit engin naturellement insignifiant à côté des machines gigantesques dont se sert l'industrie et qu'on n'emploie plus cet engin animé qu'en attendant, jusqu'à ce qu'on ait trouvé un autre engin tout matériel qui coûte moins cher. Écoutez l'aveu que naturellement, et sans penser à mal, des manufacturiers anglais, gens réputés libéraux, faisaient récemment à un de nos compatriotes qui visitait leur île, et qui en a rapporté un livre très-curieux (1). « La mécanique, lui disaient-ils, a délivré le capital des exigences du travail. Les machines remplacent tout jusqu'au chauffeur

(1) *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, par M. Eug. Buret.

« de nos chaudières à vapeur. Il y a quelque temps nous
« avons besoin de chauffeurs habiles, sachant bien
« mesurer la quantité de combustible sur la quantité
« d'oxygène que recevait le fourneau, et un bon chauffeur
« coûtait cher : aujourd'hui une trémie et une machine à broyer le charbon font la besogne beaucoup
« mieux que le meilleur chauffeur, et un manœuvre
« nous suffit. Partout où nous employons encore un
« homme, ce n'est que provisoirement, en attendant
« qu'on invente pour nous le moyen de remplir la besogne sans lui. » A ce compte, a dit M. de Sismondi, la perfection sociale serait atteinte lorsque le roi, demeuré seul dans son île et tournant constamment une manivelle, ferait accomplir par des automates tout l'ouvrage de l'Angleterre, et garderait pour lui-même tous les produits, afin de les expédier au dehors par d'autres automates flottants que conduirait l'impulsion de la vapeur.

Mais si, dans l'état actuel de l'industrie manufacturière, le sort de l'ouvrier est souvent pénible, celui du maître ne l'est pas moins. Le maître court des chances, non pas exactement semblables, mais analogues. Pour vous en convaincre, regardez autour de vous, comptez les grandes existences manufacturières et commerciales, et demandez-vous combien il en est qui datent de trente années, combien il en reste debout de celles dont l'éclat éblouissait la génération antérieure à la nôtre.

Dans la condition actuelle de l'industrie, point de lendemain assuré. C'est le sort commun de l'ouvrier et du maître, avec cette seule différence que, pour le maître, le lendemain est à une distance d'un an ou de six mois, tandis que pour l'ouvrier il est à une semaine ou dans vingt-quatre heures. Or, la plus précieuse des richesses, c'est la certitude du lendemain. C'est comme un de ces

talismans des légendes orientales, dont la perte change aux yeux de celui qui en est dépouillé, l'aspect de la nature entière, tout, jusqu'à la teinte de la végétation et à l'éclat du soleil. L'homme à qui elle est ravie est campé dans la société, il n'y est pas établi. Sans lendemain, pas de foyer domestique, pas de famille ni de bonnes mœurs. Pour l'homme qui n'a pas de lendemain, l'intelligence est un don funeste, et la faculté de prévoir, une torture.

Aujourd'hui donc, et spécialement dans les manufactures, le sort de l'armée industrielle tout entière, chefs et soldats, est digne de pitié plutôt que d'envie. Et ce serait se tromper que de croire que ces souffrances et ces sacrifices profitent au reste de la société, quoique les crises industrielles puissent causer accidentellement une baisse excessive de prix, qui est ruineuse pour le producteur mais qui sourit au consommateur. Ces violentes secousses n'ont pas seulement pour effet un déplacement de richesses, transportant à ceux-ci ce qui est enlevé à ceux-là; elles occasionnent dans le plus grand nombre des cas une perte sèche. Car le théorème des forces vives que les mathématiciens établissent à l'égard du mouvement des corps bruts, subsiste également dans l'ordre des intérêts matériels, et peut-être aussi bien dans l'ordre moral. En économie politique, comme dans la mécanique rationnelle, il est exact de dire que les variations subites et les chocs brusques entraînent une grande déperdition de force.

Évidemment, Messieurs, c'est là une situation excessive, contraire aux immuables lois de l'ordre universel, au vœu de la civilisation, à la mission de l'homme sur la terre, et, je tiens à en faire la remarque, à la nature intime de l'industrie qui aime la sécurité.

Si elle se prolongeait, le maintien de la société elle-

même serait en question. Car quelle chance de stabilité peut offrir un régime social où l'existence matérielle des hommes est de l'instabilité la plus extrême? Sur quel avenir compter là où une immense quantité de citoyens n'a aucune garantie pour le lendemain le plus immédiat?

Puis nous nous étonnons de ce que le sol tremble sous nos pas et de ce que le gouffre des révolutions ne veut pas se clore!

Cette situation est particulièrement insoutenable et menaçante, en France; car chez nous l'ouvrier a le droit, quand il souffre, de répéter cette exclamation que le prince des orateurs romains mettait, avec un accent d'énergique désespoir, dans la bouche d'un citoyen iniquement condamné au supplice par un odieux proconsul: Je suis un citoyen de Rome, un fils de la reine du monde, *civis sum Romanus!* Et à la connaissance de ses droits, l'ouvrier français joint le sentiment de sa force; car, il y a dix ans, il renversa un trône en trois jours; et de toute part on l'excite à ne pas l'oublier. Autour de lui tout est calculé pour qu'à chaque instant il s'en souvienne.

Pour sortir de ce labyrinthe, il n'y a que deux issues. L'une nous amènerait à une féodalité industrielle où les masses laborieuses, traitées comme des mutins, seraient de nouveau condamnées au servage. On leur commanderait d'oublier à jamais cette loi d'égalité qu'elles s'étaient flattées de conquérir en baignant l'Europe de leur sang et en parsemant le monde de leurs os, et on les tiendrait barricadées dans les geôles de l'industrie, comme dans l'enfer du Dante, sans espoir! L'autre issue peu explorée encore, et où l'on ne peut s'avancer qu'à tâtons, conduit à l'association intime des intérêts rivaux qui aujourd'hui s'observent d'un œil jaloux, celui des capitalistes et celui

des industriels de tout ordre, celui de la bourgeoisie et celui des ouvriers. La concorde se rétablirait dans l'industrie et dans la société à l'aide d'une organisation intelligente des forces qui aujourd'hui se font la guerre ; l'ordre renaîtrait sous les auspices de l'égalité organique qui seule aura la puissance d'en finir avec l'égalité anarchique. Telle est la voie où il faut entrer, car il n'y a que des insensés, des gens pervers ou des lâches qui pourraient choisir la première.

C'est une œuvre qui glorifiera la civilisation. Je me hâte de le dire cependant ; ce n'est point à l'économie politique seule qu'il peut être donné de l'accomplir. La science économique est appelée à y contribuer pour une bonne part ; mais c'est avant tout une œuvre morale. Pour la mener à bonne fin, il faut plus que les efforts de l'économie politique, plus même que le bon vouloir et la sagesse d'un gouvernement. Cet ordre nouveau, dont tout le monde a besoin, ne pourra s'affermir que lorsqu'il y aura dans toutes les poitrines un sentiment d'union semblable à celui qui faisait battre le cœur de nos pères en 1789, et qui, se réveillant de nouveau pour trois jours, électrisa les citoyens dans la lutte à jamais mémorable de juillet 1830. Le difficile, c'est qu'il le faudra, non pour trois jours, mais en permanence ; non pour démolir, mais pour édifier !

D'ailleurs, le temps nous presse. La religion, qui embrasse l'homme dans la perpétuité de son existence infinie, a pu sans péril prononcer le mot d'égalité en face des inégalités les plus révoltantes, telles que celles que présentait la société féodale. C'est que la religion a l'éternité pour elle : à ses yeux, peu importe le présent avec ses misères ou ses joies ; ce n'est qu'un point dans l'espace. Mais depuis la révolution française, l'égalité est descendue du ciel sur la terre, de la religion elle est pas-

sée dans la politique. La politique n'a pas, comme la religion, les ressources de l'éternité pour harmoniser la réalité avec les principes. Son royaume est de ce monde, elle vit du présent. Il faut donc que, dans ce monde, et autant que possible dans les limites du présent, elle les mette d'accord.

De tout ce qui précède on est en droit de conclure que l'économie politique a un vaste domaine. Elle a sa part, sa belle part réservée dans les grandes questions intérieures qui sont actuellement posées au sein de tous les empires. Elle a aussi son mot à dire sur les problèmes de politique européenne et universelle qui dès à présent sont à résoudre ; et ce sont les plus magnifiques qui aient jamais été proposés à l'esprit humain, les plus propres à passionner quiconque est dévoué à la cause de l'humanité.

Je m'explique. Sur tous les points du globe aujourd'hui le travail créateur s'installe, et l'industrie plante son étendard à côté, au-dessus de ceux de la guerre ou de la barbarie. L'Europe soumet tout à sa loi : ses enfants peuplent ou gouvernent de plus en plus le reste de la terre. Dès à présent, pour diriger cet envahissement civilisateur, les gouvernements doivent désirer d'entendre les avis d'une saine économie politique. Puis un jour, à la suite de cette invasion de toutes les autres contrées par l'Europe, grâce aux moyens nouveaux de communication qui anéantissent les distances, un nouvel équilibre doit s'établir entre les États. Ce ne sera plus la balance de l'Europe, ce sera la balance du monde. N'est-il pas vrai que cet ordre de choses qui tend à s'instituer ne sera durable qu'à la condition d'être conforme aux principes les plus élevés de l'économie politique ? Déjà les débats les plus animés entre les puissances sont ceux qui ont un caractère commercial, et par conséquent ils sont jusqu'à un certain point du ressort de l'économie

politique. Qu'est-ce en effet que cette campagne aux conséquences incalculables que le gouvernement anglais vient d'ouvrir en Chine, sinon une affaire de commerce ? Quel est le motif pour lequel la question d'Orient (1) a le don de tenir en émoi tous les gouvernements et tous les peuples, sinon qu'elle implique celle de savoir ce que deviendront les trois grandes routes commerciales qui conduisent directement de l'Europe à l'extrême Orient, l'une par Constantinople, la seconde par l'isthme de Suez, la troisième par la Syrie et l'Euphrate ?

Mais voici une question de politique générale qui nous touche de plus près, qui est plus urgente, et au sujet de laquelle l'économie politique a des réclamations à faire entendre et des avertissements à donner. C'est celle de la paix ou de la guerre européenne. Au temps où nous sommes parvenus, toutes les nations de l'Europe s'estiment et s'aiment. Ce sont partout les mêmes habitudes, les mêmes travaux et les mêmes pensées. Le commerce a créé partout des intérêts solidaires. Les relations d'affaires, de science et de plaisir ont tellement rapproché les divers peuples, qu'en vérité l'Europe ne forme plus aujourd'hui qu'une seule famille. Cependant les relations internationales de gouvernement à gouvernement sont toujours dirigées par la pensée que la guerre est à chaque instant possible et même probable. Les puissances se tiennent les unes vis-à-vis des autres comme des athlètes prêts à descendre dans l'arène. Cette attitude guerrière est contraire au sentiment des hommes éclairés de tous les pays, au progrès de la civilisation. Elle l'est bien plus encore aux intérêts des peuples. Car vous savez ce

(1) On se rappelle qu'en 1840, quelques mois avant que fût prononcé ce discours, la question d'Orient qui met en ce moment l'Europe en armes, avait été au moment d'allumer une guerre générale.

(Note de la présente édition.)

qu'il en coûte à l'Europe pour se tenir ainsi en permanence sous les armes : une somme de plus de deux milliards tous les ans, sans compter ce que pourrait rapporter, s'ils étaient rendus aux arts utiles, le travail de trois millions d'hommes formant la partie la plus robuste des populations. Quel point n'atteindrait pas en peu d'années la prospérité de l'Europe, si l'énorme capital absorbé par ces stériles dépenses était appliqué seulement pour une moitié à des améliorations productives ! Qui peut dire l'essor que prendrait alors de toute part la liberté qui est la compagne inséparable de la paix ! Il appartient à l'économie politique plus qu'à personne de demander qu'il soit mis un terme à ce ruineux état de choses, et d'appeler de tous ses vœux un accord européen qui soit honorable pour tous. A moins de désespérer du bon sens des peuples civilisés et de l'intelligence des gouvernements, on doit être convaincu qu'elle triomphera dans cette salutaire entreprise. L'attitude militaire des puissances européennes est devenue un effet sans cause, depuis que les rois ont définitivement subjugué l'aristocratie qui vivait de la guerre, et qui seule en avait besoin pour représenter quelque chose dans le monde.

Les généralités que je viens d'exposer ont pour but de vous faire connaître les sentiments qui me guideront dans l'enseignement dont je suis chargé. Ce sont, comme vous le voyez, des idées d'ordre en même temps que d'émancipation. C'est le désir de voir le genre humain, non pas s'agenouiller devant la matière, mais au contraire s'affranchir du joug matériel sous lequel il est courbé dans sa misère séculaire. C'est un vœu ardent pour que, avec l'aide de l'industrie, et sous l'invocation des pensées suprêmes hors desquelles il n'y a ni grandeur pour les États, ni bonheur pour les individus, la réalité sociale

se mette graduellement, mais aussitôt que possible, en harmonie avec les principes tracés dans notre pacte politique. J'essaierai de déterminer comment les institutions positives, qui sont du domaine de l'économie publique, pourraient aider l'industrie à s'assimiler de plus en plus le principe moral. Nous examinerons dans quelle limite il lui est donné d'user de son crédit pour cimenter la paix du monde.

En un mot, je chercherai avec vous quel contingent de lumières la science économique peut fournir pour éclairer les grandes questions dont le siècle est saisi, et qu'il est astreint à résoudre sous peine des maux les plus cruels. Vous me trouverez préoccupé d'un problème qui est si étendu et si complexe, qu'il résume en lui tous les autres, d'un problème dont la solution est indispensable pour que la civilisation puisse tenir sa promesse solennelle de faire participer tous les membres de la famille humaine au bien-être, à la dignité, à la liberté. Ce problème est celui qui est posé en ces termes retentissants : *l'organisation du travail* (1)!

Je ne suis point de ceux qui se plaisent à dénigrer le passé, je le respecte au contraire en tant que passé, et à condition qu'on laissera au présent la liberté de ses allures. Évidemment, nous sommes à une époque de rénovation, mais nous sommes aussi dans des jours de calme et de justice. Ainsi, je m'abstiendrai de toute accusation violente quand nous examinerons le régime économique des siècles qui ont précédé le nôtre. Et pourquoi donc frapper le passé, maintenant qu'il est par terre? De même ce sera dans un esprit de réserve et en évitant toute critique amère que je discuterai avec vous les doctrines qui

(1) En 1841, cette expression n'avait point été détournée de son sens légitime, comme elle le fut à l'époque de la révolution de 1848.

(Note de la présente édition.)

tour à tour ont prévalu dans la science. Si l'économie politique moderne est en avant, c'est que les écoles antérieures lui avaient frayé le chemin. Elle ne doit donc s'exprimer sur le compte de ses devanciers que sur le ton d'une profonde reconnaissance. Je serai toujours attentif à interroger l'expérience des temps anciens ou la pratique moderne. Nulle science n'a, au même degré que l'économie politique, le besoin de se guider par l'observation. Cependant, au lieu d'éprouver de la répugnance pour les nouvelles solutions, je serai en quête d'elles. Dans la situation actuelle de la société, innover est au nombre des premiers besoins des peuples; car ils ne peuvent rester comme ils sont, et il ne leur est pas permis de rétrograder. L'innovation est expressément recommandée dans l'ordre économique : autrement ils finiraient par douter des principes mêmes sur lesquels est fondée la société, et ils chercheraient à innover dans la sphère des principes éternels, au risque de faire crouler le monde. L'économie politique moderne doit adopter pour sa devise cette pensée de Bacon : Que celui qui repousse des remèdes nouveaux s'apprête à des calamités nouvelles !

II

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE L'ANNÉE 1841-42.

Un grand problème social est posé à l'époque actuelle, celui d'élever la condition morale, intellectuelle et matérielle des populations. L'industrie aidera à le résoudre.

MESSIEURS,

Dans la situation où se trouvent notre patrie et la civilisation tout entière, l'économie politique acquiert une importance sans cesse croissante, et c'est pour cela que je serais fier d'avoir à vous en entretenir, si en même temps je ne reconnaissais combien la tâche est difficile et combien elle est disproportionnée à mes forces. Aussi, Messieurs, mon premier besoin est de réclamer votre indulgence. Si vous m'accordez l'attention bienveillante que je vous demande, je ne désespère pas de rendre quelques services à la cause du progrès ; car lors même que la main qui répand la semence manque d'habileté et de vigueur, si le sol sur lequel tombe le grain possède une fertilité énergique, la moisson ne lève pas moins, et ne laisse pas d'arriver, avec l'aide du soleil, à la maturité.

L'économie politique est la science des intérêts matériels. Il lui appartient d'enseigner comment ces intérêts

se créent, comment ils se développent, comment ils s'organisent : j'insiste sur ce dernier mot. Ceci explique la grandeur du rôle que l'économie politique est appelée à jouer présentement ; en effet, les plus grandes questions qui soient à l'ordre du jour dans les sociétés modernes sont inséparables des intérêts matériels et de l'idée d'organisation.

Ce n'est pourtant point à l'économie politique qu'il est réservé de poser les questions sociales. Elle les accepte telles qu'elles ont été déterminées par la politique, et les élabore conformément aux idées suprêmes qu'elle trouve en possession du gouvernement des âmes. Elle n'est point la fille aînée de la maison ; elle a au contraire plusieurs aînées dont elle reconnaît la préséance, l'autorité. On lui assigne sa tâche et, ouvrière empressée, elle s'y livre avec zèle. Auxiliaire modeste, elle applique les faits à la solution des problèmes qui lui sont indiqués d'après les besoins des temps, en les coordonnant et en les interprétant conformément aux principes supérieurs qu'elle trouve établis autour d'elle.

Consultons donc la politique ; consultons-la comme un oracle devant lequel l'économie politique incline son front, et demandons-lui quelle est la grande affaire de notre temps, quelle cause tient en suspens la France et tous les peuples. C'est que la civilisation est en enfante-ment de la liberté et de l'égalité. Depuis un demi-siècle, ce travail immense a déjà eu trois phases qui ont suffi à user chacune un gouvernement. La première, celle de la République, fut consacrée à l'abolition des privilèges ; celle de l'Empire servit à inscrire et à formuler en détail dans les lois le principe de l'égalité civile, et à en promener l'étendard triomphalement dans toute l'Europe ; la dernière, celle de la Restauration, façonnant la bourgeoisie à l'exercice des libertés politiques, l'accoutuma

à intervenir dans les affaires du pays. Depuis 1830, un acte nouveau a commencé, qui achèvera l'œuvre. Il s'agit de compléter, sous les auspices de la paix, l'émancipation de la seconde moitié du tiers-état, des classes ouvrières des campagnes et des villes.

Tel est le problème de l'époque. Assurément l'économie politique ne prétend point à le résoudre toute seule ; elle aspire seulement à y coopérer. Nous examinerons tout à l'heure quel peut être son tribut. Voyons d'abord quels sont les principes auxquels elle est tenue de se conformer, quelles sont les pensées qui gouvernent la société, et dont par conséquent il faut qu'elle s'inspire.

Il y a des principes éternels qui se manifestent par des combinaisons diverses, selon les lieux et selon les temps. Tel est le principe de la Famille, tel est le principe de la Propriété. L'économie politique doit les respecter comme une arche sainte. A côté de ces principes, dont l'origine se confond avec celle de la société, car sans eux la société ne pourrait exister un instant, il en est d'autres qui sont modernes dans leur application générale, mais dont heureusement le germe était aussi ancien que le monde, et c'est pour cela qu'ils sont immortels ; je veux parler du principe de la liberté qui ouvre aux esprits de si belles perspectives, et du principe de l'égalité, au gré duquel les hommes se classent, d'après les talents et les services, sous la réserve de la moralité et de l'honneur. Ces deux principes sont maintenant affichés en tête de nos codes, et ils s'imposent à l'économie politique au même titre que ceux dont l'influence plus manifeste date du berceau de la civilisation.

Parallèlement à ces deux principes que nous aimons tous, auxquels nous sommes tous dévoués, l'économie politique en trouve un autre qui y est indissolublement uni dans les esprits, depuis que nous avons fait, à nos

dépens, de cruelles expériences. C'est celui de l'ordre. Pour l'économie politique, cela veut dire que, laissant les changements à vue à la scène de l'Opéra, il faut réaliser le progrès successif et continu, sans le précipiter par la violence. Non-seulement les chocs brusques causent toujours une grande déperdition des forces vives, mais encore ils sont accompagnés de cruelles douleurs. Appelant les réactions, ils déchaînent les passions contre lesquelles l'économie politique est tout à fait désarmée et impuissante, comme le serait une bonne et paisible ménagère en présence d'une soldatesque effrénée.

Pour l'économie politique, l'idée de l'ordre se traduit spontanément par une autre qui, actuellement, s'accrédite de plus en plus : celle d'organisation. L'organisation, c'est l'ordre régulier et stable, l'ordre du lendemain comme celui du jour présent.

Après avoir mentionné les idées générales qui doivent servir de règle à l'économie politique, et qu'elle n'est même pas admise à discuter, essayons de mesurer l'importance du rôle de l'économie politique dans l'œuvre sociale à accomplir aujourd'hui, œuvre qui consiste, avons-nous dit, à compléter l'émancipation du tiers-état en constituant le progrès des classes ouvrières.

Dans cette phase finale et solennelle de la révolution française, les intérêts matériels, domaine de l'économie politique, deviennent dignes de la plus haute considération. Du moment où il s'agit des classes ouvrières, la liberté, formule et sanction principale du progrès, est étroitement liée aux intérêts matériels.

La définition la plus exacte et la plus large de la liberté, est celle-ci : elle consiste à assurer à chacun les moyens de développer ses facultés, et de les exercer ensuite de la manière la plus avantageuse pour soi-même et pour ses semblables. Une fois la liberté définie ainsi, il s'en-

suit forcément qu'elle ne peut se passer de l'appui des intérêts matériels. En effet, l'homme qui a faim n'est pas libre, il n'a pas la disposition de ses facultés; il ne peut ni les développer, ni les exercer. Moralement, il s'abrutit; intellectuellement, il tombe dans la torpeur; la force physique elle-même, la force brute lui fait défaut.

La face matérielle de la liberté a pu rester voilée jusqu'en 1830, et doit au contraire, être mise en lumière avec le plus grand soin désormais, parce que, avant 1830, c'était principalement une des moitiés du tiers-état, celle qui était le plus près du but, la bourgeoisie, qui arrivait à la liberté. Depuis 1830 il s'agit d'en admettre dans la carrière la seconde moitié. Or, pour celle-ci, la liberté réclame l'assistance des intérêts matériels. En 1789, lorsque la bourgeoisie se leva, il ne lui manquait pour être libre, c'est-à-dire, je le répète, pour avoir le plein usage de ses facultés, que de participer au gouvernement du pays. Pour elle l'affranchissement consistait à retirer la direction des affaires publiques, les hautes fonctions civiles, militaires et religieuses, des mains des privilégiés qui en avaient le monopole. Riche et éclairée, en état de se suffire et de se conduire, elle voulait se soustraire au régime du bonplaisir. Pour les classes ouvrières des champs et des villes, la liberté se présente avec un autre caractère; car la plus dure servitude à laquelle ces classes soient soumises est celle de la misère; c'est celle dont avant tout il faut les délivrer, c'est celle qu'elles ressentent le plus, qui les met dans l'impossibilité de jouir de tous les autres droits, qui frappe de paralysie leurs facultés les plus précieuses.

Il était assez naturel à la bourgeoisie, en 1789, de faire abstraction de l'aspect matériel de la liberté, parce que, pendant les sept siècles qui s'étaient écoulés depuis la création des communes, elle avait amassé,

honorablement, à la sueur de son front, ce qui donne l'aisance. Passez-moi l'expression, elle avait son pain cuit. La réforme, telle que la bourgeoisie dut alors la concevoir, était celle qui convenait à des gens n'ayant ni faim, ni soif, ni froid. Mais quand il s'agit des classes ouvrières, il faut se dire qu'elles sont en butte à tous ces maux, et il n'est pas superflu d'ajouter qu'il leur tarde de changer de condition, et qu'elles le méritent, puisqu'elles aspirent à l'amélioration par le travail. Qui-conque aime le travail et ne demande qu'au travail un sort meilleur pour lui et pour les siens, est, par cela même, digne de l'appui et du respect de ses semblables.

Ainsi, Messieurs, l'économie politique, science des intérêts matériels, a une belle mission, puisque le développement des intérêts matériels est la condition positive du progrès social qu'il faut graduellement accomplir aujourd'hui, c'est-à-dire de l'élévation morale, intellectuelle et physique des classes ouvrières des champs et des villes.

Mais, en délimitant ainsi la tâche du jour présent, il convient de dire que les phases antérieures de la révolution française ont cependant rendu des services signalés à la cause populaire. Je croirais calomnier cette glorieuse révolution, si je ne proclamais aussitôt que sa tendance permanente a été éminemment propice à l'amélioration du sort du plus grand nombre. L'œuvre de l'émancipation générale du tiers-état était assez vaste pour être partagée. La foule qui frappait à la porte était trop nombreuse pour être immédiatement admise tout entière. Toutefois, les conquêtes de la bourgeoisie profitaient aux ouvriers. Lorsqu'on parcourt les écrits de 1789, on acquiert la conviction que la bourgeoisie n'entendit aucunement séparer son affranchissement de celui des classes ouvrières. Relisez, par exemple, la célèbre bro-

chure de Sieyès, qui fut le manifeste des réformateurs d'alors, et qui méritait cet honneur; vous n'y trouverez pas une ligne qui ne s'applique au tiers-état en bloc, ouvriers et bourgeois indistinctement. Le principe de la liberté et celui de l'égalité devant la loi ont été revendiqués et promulgués au profit de tous sans exception. Maintenant, de cette conquête théorique, conquête immense par les fruits qu'elle doit produire avec l'aide du temps, si vous descendez à la réalité positive, vous reconnaîtrez qu'avant 1830, les classes ouvrières avaient déjà retiré de la révolution un grand changement à leur sort. La révolution a rendu les paysans propriétaires d'une bonne partie du sol. Par la suppression des maîtrises et des jurandes, elle a été profitable aux ouvriers des villes; car le nombre des patentés, qui se composent principalement d'ouvriers arrivés à l'aisance, suivait, avant 1830, une progression rapide, qui depuis lors, s'est étonnamment accélérée. Je cite ces faits, Messieurs, parce qu'il importe que notre génération rende justice à celles qui l'ont devancée. Soyons justes envers nos pères; c'est le moyen d'obtenir de la postérité qu'elle nous juge à son tour avec équité et bienveillance.

Certes, je suis loin de prétendre que l'industrie, c'est-à-dire l'application de l'intelligence et des forces de l'homme aux arts utiles, à l'agriculture, aux manufactures et au commerce, suffise à la liberté humaine. La liberté, attribut moral de l'homme, ne descend que là où elle se sent attirée par la moralité. Pour la fixer quelque part, ni la richesse, ni l'instruction, ni même les formes politiques les plus savamment combinées ne sauraient suffire. Pour que la condition de la classe la plus nombreuse éprouve un grand progrès, il faut avant toute chose qu'un grand progrès moral soit acquis à cette classe;

il faut que le principe politique de l'égalité et la pensée religieuse de la fraternité universelle aient pénétré la Société jusque dans sa fibre la plus intime, et que cette classe elle-même, faisant un puissant effort, se soit mise par ses sentiments à la hauteur de ses destinées nouvelles. Cependant, Messieurs, toutes les institutions sociales, et tous les perfectionnements, ceux de l'ordre moral comme les autres, ont leurs conditions matérielles. Tant que l'homme ne sera pas un pur esprit, tant qu'il ne sera pas dégagé de son corps comme d'une incommode enveloppe, tous les faits humains seront subordonnés à certaines lois matérielles et physiques. Si donc il est vrai que le régime industriel ne crée pas la liberté et le progrès, *ipso facto*, par lui-même, il est non moins véritable que le régime industriel est nécessaire à la liberté et au progrès, qu'il y est indispensable dès qu'il s'agit de la classe la plus nombreuse. C'est seulement en s'appuyant sur l'industrie que la généralité des hommes, obtenant pour ses facultés un emploi utile et honorable, peut aspirer au degré de puissance et de dignité morale, auquel peut s'élever l'espèce humaine prise dans son ensemble.

Un secret instinct nous avertit que l'industrie est virtuellement douée de cette vertu admirable, et voilà pourquoi elle est la bien venue de nos jours. Car, soyez-en certains, si l'industrie fixe l'attention de ceux qui pensent, si son avancement est cher à ceux dont le cœur est animé de sympathies populaires, ce n'est point parce qu'elle fait des tours merveilleux ; ce n'est point parce qu'elle est forte, c'est parce qu'elle est bienfaisante ; c'est qu'elle a le pouvoir de fournir à la classe la plus nombreuse la substance du progrès, les éléments matériels de toute amélioration aussi bien morale que physique. C'est que les penseurs et les amis des classes

souffrantes distinguent en elle l'indispensable agent de la politique qui nous enjoint de regarder tous les hommes comme nos concitoyens, nos pareils, et le conciliant auxiliaire de la religion qui nous recommande de les aimer comme nos frères.

Pour établir plus nettement encore que, hors du régime industriel, les ouvriers des campagnes et des villes seraient à jamais dépourvus des avantages qu'ils espèrent, je vais maintenant avec vous interroger l'histoire.

Vous connaissez le résultat des recherches des savants modernes, sur la composition de la société dans les républiques de l'antiquité. Certes, il y avait de la liberté à Rome et à Athènes, et c'est pour cela que la pensée y prit un magnifique essor, à ce point que la civilisation s'inspire encore des traditions de la Grèce et de Rome. A côté des chefs-d'œuvre du génie, le soleil de la liberté y fit éclore des modèles admirables des plus mâles vertus. Mais ce soleil fécond n'y luisait pas pour tout le monde. La grande majorité des hommes n'y était pas libre. Sous le titre de plébéiens, un grand nombre des citoyens de Rome n'avaient que l'ombre de la liberté ; et les trois quarts ou les neuf dixièmes de la population, à Rome et en Grèce, vivaient dans l'esclavage, sans Dieu, sans famille, sans nom. Cette constitution sociale procédait d'un ensemble complexe de causes variées. On doit l'attribuer pour une part à la violence ; c'est par voie de conquête que se formaient alors les États. On peut s'en prendre pareillement au système guerrier qui prévalait dans les relations internationales et qui faisait prévaloir au dedans l'esprit de domination de quelques classes sur la masse. On peut l'expliquer aussi jusqu'à un certain point par l'impossibilité où étaient alors beaucoup de membres de la famille humaine, vé-

ritables mineurs, de se diriger eux-mêmes et de pourvoir à leurs besoins autrement que sous l'aiguillon de la contrainte. Mais parmi toutes les causes qui avaient amené et qui faisaient durer tant d'inégalité, l'une des plus profondes, celle qui tombe le plus aisément sous le sens, et sans contredit celle qu'il appartient le plus à l'économie politique de signaler, c'est que, dans l'antiquité, l'industrie était extrêmement peu avancée. Le travail moyen d'un homme ne créait alors qu'un très-faible produit. Quand même au sein de chaque État on eût partagé la totalité de la production nationale d'après les règles de l'égalité absolue, d'après le principe de la loi agraire, la portion dévolue à chacun fût demeurée excessivement modique. Elle eût été infiniment peu au-dessus de ce qui restait aux esclaves après que les patriciens avaient prélevé leur part relativement plus forte ; car le nombre des privilégiés étant faible en comparaison de la population totale, ce qui eût été ravi à ceux-ci eût grossi à peine le lot de chacun des membres de la majorité qui était asservie. Ainsi, les eût-on traités exactement comme leurs maîtres dans la répartition des produits, les esclaves, c'est-à-dire encore une fois la grande majorité de la population, eussent encore été sous la loi de la misère la plus impitoyable. Dans cette condition la liberté de l'esprit et de l'âme eût été hors de leur portée ; donc la liberté civile et politique ne pouvait pas exister pour eux.

Plus tard, le Christ vint pour relever les humbles et abaisser les superbes. Sur les ruines du monde antique, la foi chrétienne présida à l'établissement de nouvelles combinaisons sociales plus favorables au faible, et à la création de nouveaux empires où l'inférieur fut soumis à des conditions moins dures. Cependant, tout en proclamant que les hommes étaient égaux devant Dieu, le

clergé chrétien dut enseigner alors que le royaume de Dieu n'était pas de ce monde, ajournant ainsi à une autre vie la pratique de l'égalité. Provisoirement, et ce provisoire devait durer dix-huit siècles, dans la société chrétienne la loi politique continua d'être une loi de privilège, en dépit de la loi religieuse. C'est que la même cause matérielle subsistait toujours : la puissance de la production, ou, en d'autres termes, la somme des ressources matérielles à répartir, quoique plus grande que dans les âges précédents, demeurerait fort insuffisante. Même en refusant aux chefs les avantages auxquels a droit tout supérieur digne de la supériorité, et qui lui sont nécessaires pour le plus facile accomplissement de son mandat ; même en donnant à tous une part égale, quelque inégaux que fussent les services et les titres, il n'était pas possible encore que le plus grand nombre obtint un certain minimum de bien-être, en l'absence duquel l'âme, soumise à une compression matérielle, ne peut s'ouvrir aux sentiments de la liberté, et reste close à la notion exacte des devoirs que la liberté impose. En ce temps-là l'impuissance de l'industrie obligeait l'économie publique d'accepter, par force majeure, comme un axiome inflexible, ces paroles avec lesquelles le prêtre chrétien consolait la classe la plus nombreuse : « La terre est une vallée de misère ! »

En parlant ainsi, Messieurs, je n'entends pas m'établir l'apologiste des temps passés, pas plus que je ne songe à m'ériger vis-à-vis d'eux en accusateur. Je raconte ; je constate. Au surplus, nous sommes d'accord sur ce point, que le passé est passé pour ne plus reparaître, et que l'avenir sera établi sur d'autres fondements. Ceci bien entendu, il ressort de l'analyse sommaire que je viens de soumettre à vos réflexions, que, dans les sociétés antérieures à la nôtre, la souffrance matérielle de la classe

la plus nombreuse a constamment dépendu beaucoup moins de la répartition des produits que de l'étendue de la production. Si les travailleurs des champs et des villes étaient plongés dans la misère, cela provenait bien moins de ce que les produits étaient mal répartis entre les diverses classes de la société, quoique à cet égard il y eût à redire, que de ce que la production était très-bornée. Je ne puis entrer ici dans l'examen détaillé de toutes les causes qui limitaient ainsi la production. Je prends le fait en lui-même, et j'en tire une conséquence qui subsiste indépendamment de toutes les causes desquelles le fait procède : à savoir que, pour améliorer le sort des ouvriers des champs et des villes, il a fallu à toutes les époques accroître la production, développer les forces productives de la société.

Il en est de même aujourd'hui ; en voici la preuve : les estimations les plus dignes de confiance portent le revenu annuel de la France à 8 milliards pour 35 millions d'habitants ; soit, en moyenne, à 230 fr. par tête, ou par jour et par tête à 63 centimes, pour toute dépense de nourriture, de logement, de vêtement, pour la satisfaction de l'esprit et pour le culte des beaux-arts. Ainsi, quand même en France tout le monde serait mis à la même ration, en supposant qu'une société puisse subsister sur cette base inique de l'égalité absolue, la part du pauvre le laisserait encore pauvre. Rien ne serait changé, il n'y aurait que des pauvres de plus.

Aujourd'hui donc, comme il y a deux mille ans, comme il y a quarante siècles, l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse exige l'agrandissement de la production. Hors de là le mal est sans remède ; tout est illusion, et les amis les plus dévoués et les plus sincères des classes ouvrières doivent se déclarer impuissants. C'est donc à accroître la production qu'il faut aviser. Quant à

la répartition des produits, n'en soyons pas inquiets. Il est impossible qu'elle n'ait pas lieu équitablement, à cause du grand principe de l'égalité que je rappelais tout à l'heure. La classe la plus nombreuse a pour elle désormais l'irrésistible flot de la marée montante. C'est un courant qui tous les jours augmente de force et de vivacité, et que favorisent à l'envi la politique et la religion. Il n'est donné à personne de le faire refluer.

Je reprends la série des idées que j'ai placées sous vos yeux. L'œuvre capitale de l'époque, ce qui doit préoccuper avant tout les gouvernements et les hommes de bien, c'est l'élévation morale, intellectuelle et physique de la classe la plus nombreuse. Dans cette entreprise, le rôle de l'économie politique est de déterminer les mesures les plus propres à accroître rapidement la production. La question de la répartition des produits viendra plus tard, ou, pour mieux dire, elle est déjà virtuellement résolue, puisque la loi de l'égalité proportionnelle, de l'égalité organique, a pris à demeure, auprès des éternels principes des sociétés, la place qui lui était promise depuis l'origine des temps. Il s'agit maintenant de savoir si nous sommes ou ne sommes pas en mesure d'augmenter promptement la masse de la production dans une proportion forte, non-seulement forte, mais énorme; car il ne faudrait pas demander aux classes ouvrières d'attendre, pendant une suite de siècles, ainsi qu'a attendu la bourgeoisie depuis l'affranchissement des communes.

Eh bien! je n'hésite pas à l'affirmer; oui, nous sommes en mesure. La pensée humaine domine enfin le monde matériel. L'industrie qui, je le répète, n'est que la manifestation de la pensée s'appliquant à maîtriser le globe et à l'exploiter, l'industrie a acquis une puissance admirable. Les progrès qu'elle accomplit tous les jours dé-

passent ce que pouvaient espérer, il y a quelques siècles, les imaginations les plus hardies. Que dirait le poète qui défiait les hommes de s'élever dans les airs, s'il voyait non pas nos aérostats, mais nos machines locomotives qui donnent des ailes infatigables à des multitudes entières? Les forces dont dispose l'industrie moderne sont incomparablement au-dessus de celles qu'autrefois elle pouvait mettre en ligne. L'homme, après avoir dompté les animaux et en avoir fait des agents industriels, les a beaucoup multipliés, se créant par là, pour le travail, de vastes ressources. Par les machines, il a courbé les éléments à sa volonté, et il les fait travailler à sa place. L'eau dans les mécanismes hydrauliques, et le feu dans les mécanismes à vapeur, ont été ainsi transformés en ouvriers laborieux, d'une vigueur extraordinaire. Par les machines encore, régularisant et dirigeant à son gré l'énergie des éléments, celle des animaux et la sienne propre, il leur a communiqué une adresse et une précision qui lui ont permis d'obtenir des efforts inouïs et de créer, d'un tour de main, des prodiges. Sous les inspirations de la physique, nous mettons en œuvre d'autres forces naturelles, jusque-là objets de terreur. Par la chimie, à qui peut s'appliquer ce mot du poète :

En ses heureuses mains le cuivre devient or,

nous obtenons à vil prix et nous mettons à la portée du vulgaire des produits jadis enviés par les rois. Que sera-ce donc lorsque, généralisant l'emploi de nos machines et les applications de la science, nous aurons plié à nos lois la portion non utilisée encore des forces de la nature? et il importe de le remarquer, nous en avons des réservoirs inépuisables. Que sera-ce lorsque les meilleurs procédés connus actuellement auront été introduits

partout ; que sera-ce enfin lorsque les progrès nouveaux, infaillibles des méthodes industrielles nous seront acquis ? Quelle masse de produits ne créera-t-on pas ! Et puisqu'il est vrai que la misère des classes souffrantes a pour cause matérielle la pénurie de la production, n'est-il pas démontré qu'alors la pauvreté devra disparaître comme la lèpre a disparu ?

En considérant l'aptitude productive des sociétés modernes, on peut donc annoncer pour un avenir assez prochain la disparition des obstacles matériels qui, dans les sociétés antiques et dans le moyen âge, condamnaient le grand nombre à l'abaissement. Le degré de bien-être, nécessaire au calme de l'âme et à la sérénité de l'esprit, que jusqu'à présent l'industrie ne pouvait départir qu'à une faible minorité parmi les enfants des hommes, elle sera en mesure de le leur donner à tous. Déjà même, de l'autre côté des mers, un peuple nouveau, placé dans des conditions exceptionnellement avantageuses, a pu réaliser, au moins sur la moitié de son territoire où la race noire n'a pas pullulé, cette participation universelle des hommes aux conditions matérielles de la liberté et d'une civilisation avancée, en général.

Je ne saurais trop répéter que sous ce régime l'homme n'aura point la tête courbée devant l'idole du matérialisme ; loin de là, il sera dégagé d'une servitude matérielle. L'esprit humain aura triomphé de la matière. Ce sera ensuite à la gardienne des âmes, à la religion, de nous empêcher d'abuser de notre victoire ou de l'abdiquer, en nous prosternant devant la matière après l'avoir subjuguée.

Un des plus grands esprits de l'antiquité, Aristote, examinant dans sa *Politique* la condition des esclaves, fait remarquer que, si la navette et le ciseau pouvaient marcher seuls, l'esclavage ne serait plus nécessaire. Il sen-

tait que l'homme n'était asservi à l'homme que parce que la civilisation, aux prises avec le monde matériel, était impuissante à le vaincre et à le soumettre à son service. Aujourd'hui le monde matériel est maîtrisé ; il est devenu notre serviteur, notre esclave. On peut dire que la navette et le ciseau vont se mouvoir à peu près seuls. C'est pour cela que le jour de la liberté réelle, positive, d'un progrès digne d'admiration et de reconnaissance, est arrivé pour la classe la plus nombreuse.

Dans les sociétés anciennes, les patriciens, pour s'affranchir des exigences matérielles de notre nature, tenaient sous le joug la grande majorité des hommes, ainsi convertis en instruments matériels de production. L'industrie était tellement malhabile, qu'il fallait toute l'existence des neuf dixièmes de la population pour que l'autre dixième, soulagé du fardeau et du souci de la matière, vécût avec quelque liberté. La destination du régime industriel est d'élever l'espèce humaine tout entière à cette situation d'indépendance et de dignité réservée jadis à une minorité privilégiée. Ce que nous savons et voyons de l'industrie nous autorise à présager pour nos sociétés l'accomplissement prochain de ce progrès magnifique.

L'économie politique, autant qu'elle peut en avoir le droit, sanctionne donc le vœu des populations modernes pour la liberté et le progrès. Elle montre que, depuis cinquante ans, le genre humain ne court pas après une chimère. Dans l'état d'avancement auquel sont parvenus les procédés industriels, les peuples civilisés, s'ils s'y consacrent avec calme (le calme est nécessaire à l'industrie comme à l'abeille dans sa ruche), ne tarderont pas à atteindre un degré de civilisation où chacun, en retour de son travail, sera admis au bien-être, et où les franchises nationales, assises enfin sur une base solide,

seront inébranlables. Alors sera consommée l'union indissoluble entre la liberté et l'ordre, union tant désirée et qui nous échappe sans cesse. Alors le genre humain sera au terme du pèlerinage qu'il a entrepris à la voix de la France, il y a cinquante ans. Alors, si le progrès moral avait pu marcher de pair avec le progrès matériel, alors serait réalisé le rêve brillant de l'âge d'or qu'une tradition aveugle avait mis dans le passé, tandis qu'il serait devant nous, s'il pouvait être quelque part dans ce bas monde. Consolante pensée qui est bien propre à nous faire supporter les angoisses du temps présent !

III

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE L'ANNÉE 1842-43.

La société a besoin d'accroître sa puissance productive.

**Les voies de communication,
les institutions de crédit et l'éducation professionnelle
serviront à atteindre ce but.**

MESSIEURS,

Ceux d'entre vous qui sont venus m'écouter l'an dernier savent quelle est la pensée qui m'anime dans cet enseignement, quel est, à mes yeux, le principe et le but de l'économie politique. Certes, cette enceinte est réservée à

la science; la politique reste à la porte, ce n'est pas nous qui essaierons de lui faire franchir le seuil. En même temps que nous nous tenons renfermés dans le cercle de la science, nous nous adressons à la raison de l'homme, à son bon sens. Nous n'avons rien à dire aux passions; il ne nous appartient pas de traiter avec ces hautes mais capricieuses puissances. Cependant le nom de cette chaire est celui de l'économie *politique*; donc il nous est commandé de nous occuper des intérêts généraux des sociétés humaines, et il ne nous est pas interdit de songer à la situation particulière de la société au milieu de laquelle nous vivons. C'est la science que nous cultivons ici; c'est la science abstraite, mais ce n'est pas la science imaginaire; c'est celle qui a mission d'éclairer la pratique, la pratique dont elle s'inspire à son tour.

D'après cela, Messieurs, le programme de l'enseignement que je vous ai présenté, et que je continuerai à dérouler devant vous, est celui-ci :

Depuis cinquante ans, la Société européenne en général et la Société française en particulier éprouvent un renouvellement dont les exemples sans doute ne manquent pas absolument dans l'histoire, mais qui est plus caractérisé, plus complet, plus universel peut-être que tout ce qui s'était passé de semblable dans la série des siècles. Pendant la génération qui nous a précédés, cette transformation sociale s'opérait brusquement, violemment, au sein de douleurs cruelles, de déchirements affreux. De nos jours et désormais, nous avons le droit de l'espérer, ce n'est plus un cataclysme. L'œuvre se poursuit, mais graduellement et avec mesure, sous les auspices de la paix.

Un autre équilibre s'assied. L'un des traits les plus visibles de cette métamorphose, c'est la diffusion du bien-être. De plus en plus les hommes sont habiles à travailler,

excellent à tirer parti des forces de la nature. En retour de leur travail, ils sont admis à une aisance toujours croissante, et de jour en jour plus générale. En présence de ce résultat, l'homme d'État se sent rassuré. Il juge que ce sont autant d'éléments de stabilité répandus dans la société, autant de points fixes sur lesquels il peut s'appuyer. Le moraliste se félicite et remercie la Providence, car il voit ses semblables affranchis d'une misère qui les dégradait. Ce développement rapide du bien-être à la faveur du travail sera, aux yeux de la postérité, le titre d'honneur de notre époque.

Car, Messieurs, c'est un immense service rendu à la cause de la liberté et de la dignité humaine. Ce n'est point le règne de la matière qui arrive sur la terre; c'est, au contraire, l'esprit humain qui triomphe et asservit la matière à ses désirs, à ses lois. Tous les progrès matériels ne dérivent-ils pas en effet de l'esprit humain? ne sont-ce pas des conquêtes de l'intelligence?

La matière règne despotiquement dans les sociétés arriérées; plus vous remontez vers les temps antiques, et plus vous trouvez l'homme opprimé par ses besoins matériels, plus vous le voyez courbé devant eux et leur obéissant comme un vil esclave. Sa raison est au service de ses appétits brutaux. Tous les matins, la pensée du sauvage, à son réveil, n'est pas d'honorer Dieu, ni de savoir à quels devoirs il vaquera, ce qu'il pourra faire pour la culture de son esprit et de son cœur, pour l'avancement moral ou intellectuel de sa famille et de ses pareils; c'est de savoir comment il se procurera une grossière pâture.

En ce sens, Messieurs, l'économie politique, science des intérêts matériels, peut aspirer à servir activement, puissamment même, la cause de la liberté de l'homme, de cette liberté générale qui consiste pour chacun à

développer ses facultés et à les exercer pour le plus grand avantage de lui-même et de ses semblables. Cette définition de la liberté, je le sais, n'est pas celle de la langue politique ; mais nous ne sommes pas astreints à parler ici cette langue ; et, définie ainsi, la liberté vous paraîtra encore, je l'espère, un bien digne d'envie.

Cela posé, le progrès du bien-être dont nous sommes les témoins résulte de l'accroissement de la puissance productive des sociétés, et par ces mots, l'accroissement de la puissance productive, vous savez qu'il ne faut pas entendre une surexcitation malade, qui exagérerait subitement la quantité de production de telle ou telle industrie en particulier. L'accroissement de la puissance productive, c'est une plus grande production pour une même quantité du travail humain, non pas seulement dans une série particulière d'ateliers, mais dans l'ensemble de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, afin que, pour un même nombre d'hommes, la société ait plus de produits à sa disposition. Ainsi entendue, la question de la création d'une plus grande masse de produits domine celle de la répartition des produits elle-même. Ce n'est pas que celle-ci ne soit du premier ordre ; certes, le partage des produits du travail est digne de toute la sollicitude de qui-conque a de l'intelligence et du cœur. Cependant, Messieurs, elle est moins urgente à discuter, et pratiquement elle sera bien moins embarrassante que celle de l'accroissement harmonique et régulier de la production.

Occupons-nous donc d'avoir plus de produits, sans rien précipiter, en équilibrant toute chose. Quoi que l'on puisse dire, ce sont des produits qui manquent aujourd'hui avant tout, car il y a encore un grand nombre d'hommes qui sont plus mal nourris, plus mal logés, plus mal vêtus qu'il ne leur convient, et qu'il ne plaît à

nous-mêmes, qui nous sentons leurs semblables. C'est donc à avoir plus de produits qu'il faut surtout aviser aujourd'hui. Procéder autrement, ce serait tomber dans le travers que le fabuliste a décrit dans l'apologue des chasseurs trop pressés de vendre la peau de la bête qui se promenait pleine de vie dans la forêt. Tout nous autorise à croire d'ailleurs que, lorsqu'il y aura une plus grande quantité de produits, le partage de cette production supplémentaire se fera avec équité. Pour cela il y a toute chance. L'histoire nous le montre : la multiplication des produits a toujours été, comme la multiplication des pains de la parabole, au profit de la multitude souffrante. Dans le temps où nous vivons, dans l'ère qui s'ouvre devant nos pas, la répartition équitable a des garanties inconnues jusqu'à nous : la religion a accoutumé les hommes à se regarder comme des frères, et la loi fondamentale de l'État est celle de l'égalité proportionnelle. L'égalité proportionnelle, Messieurs, c'est l'équité.

Ainsi, le grand problème dont l'économie politique doit, de nos jours, examiner les termes, pour la solution duquel elle est sommée de réunir tous les éléments en son pouvoir, est celui de l'accroissement de la puissance productive du genre humain. Indépendamment des machines, sur lesquelles nous nous sommes expliqué l'an dernier, il y a trois moyens généraux d'accroître la puissance productive, trois procédés que l'économie politique n'a pas découverts, trois ressorts que les peuples mettent déjà en œuvre. Ce sont les voies de communication, les institutions de crédit, l'éducation professionnelle.

L'éducation professionnelle dresse l'intelligence et les doigts de l'homme à mieux produire et à produire plus. Les institutions de crédit permettent d'utiliser les ca-

pitaux, c'est-à-dire les fruits du travail antérieur, à féconder le travail de la génération présente, celui même des races futures. Souvent aussi elles fournissent aux hommes un instrument d'échange en place de la monnaie, lorsqu'ils n'ont pas en quantité suffisante les métaux précieux qui sont principalement consacrés à cet usage. Les voies de communication rapprochent les produits et le consommateur, les matières premières et le producteur.

Je vous ai entretenus l'an passé des voies de communication, je continuerai encore pendant une partie de cette année. L'an dernier, je me suis appliqué à vous montrer spécialement l'influence que les voies de communication exercent sur le bon marché. Le bon marché est une condition en l'absence de laquelle le plus grand nombre des hommes resterait éternellement étranger aux joies de la consommation. Le bon marché, c'est la transfiguration industrielle du principe politique de l'égalité. Les voies de communication, au point de perfection où les a élevées l'intelligence humaine, transportent l'homme à son gré, en peu de temps et à peu de frais, d'une ville à l'autre, de l'extrémité à l'autre d'un État, d'un point à l'autre de la planète qui lui a été assignée pour son domaine ; elles lui fournissent le moyen de consommer en tous lieux les produits de tous les climats, même des plus éloignés. Par là, elles étendent et affermissent la domination du genre humain sur le globe terrestre. C'est, sous une forme saisissante, le triomphe de l'esprit sur la matière.

Cette année, nous examinerons les voies de communication sous le rapport des moyens et des agents d'exécution. Nous ferons la revue des forces qui sont en mesure de coopérer à cette œuvre, et de cette inspection il résultera pour vous, je l'espère, qu'à cet égard les hommes

sont, s'ils le veulent, en état d'accomplir de bien grandes choses.

Parmi les questions que soulève l'accomplissement des travaux publics, il en est une qu'à diverses époques l'économie politique a discutée, et à laquelle elle a donné des solutions différentes, selon les idées qui régnaient autour d'elle; je veux parler de la participation des gouvernements à ces entreprises.

Cette question devra occuper notre attention. Par son étendue, par la variété des sujets qu'elle embrasse, elle peut être considérée comme impliquant tout un système d'économie publique.

Des esprits distingués ont enseigné pendant longtemps qu'il n'appartenait pas à un gouvernement de s'immiscer dans les travaux publics, qu'il ne saurait y réussir, que l'industrie privée seule pouvait s'en charger avec succès. Dès à présent, je tiens à vous déclarer que je ne partage pas cette opinion absolue. Je vous en signalerai l'exagération et même les dangers. Je ne vous recommanderai pas l'opinion diamétralement opposée: il s'en faudra. Je ne vous dirai pas que l'État doit tenir en sa seule main tous les fils du réseau des communications, construire toutes les voies de transport, de ses seuls deniers, par ses seuls agents. En général, les doctrines absolues et exclusives, de quelque nature qu'elles soient, ne sont pas celles que je vous enseignerai. Je les crois grosses de périls: *in medio virtus*; la justice et la raison sont à égale distance des deux extrêmes: vérité féconde, opportune dans tous les temps, mais surtout dans le nôtre, qui doit l'avoir apprise à ses dépens.

De tout temps, les gouvernements se sont mêlés des voies de communication, et en général des travaux publics. Les gouvernements des temps anciens, qui avaient pour le sort des populations plus de sollicitude qu'on ne l'a dit

souvent, ont accompli de vastes ouvrages pour l'assainissement de leurs territoires, pour l'irrigation des terres, pour l'établissement de rapports plus faciles entre leurs diverses provinces. La fable de l'hydre de Lerne n'est probablement que le récit figuré d'un dessèchement de marais. La vallée du Nil avait été sillonnée, par les rois et les prêtres de l'Égypte, de canaux d'arrosement, et parsemée de digues. A Rome, de grandes œuvres s'accomplissaient par les soins de l'État. Les empereurs et les consuls employaient leurs soldats à jeter des ponts, à tracer des chaussées dont la solidité est demeurée proverbiale, à endiguer les fleuves et à assainir les marécages. Vous savez enfin que le plus long des canaux qui existent sur la terre, le grand canal de la Chine, a été conçu et exécuté par l'État dans la vue toute populaire de favoriser le transport des denrées nécessaires à l'alimentation publique des provinces méridionales de l'empire à celles du nord. Vous ne l'ignorez pas, c'est l'utilité extrême de cette communication qui a attiré vers elle, il y a peu de mois, les forces britanniques ; et comme c'est littéralement une artère de l'État, le gouvernement chinois, une fois qu'il a vu l'armée anglaise maîtresse de son canal, s'est empressé de demander la paix à ceux qu'auparavant il affectait de dédaigner sous le nom de barbares aux cheveux rouges.

L'intervention du gouvernement dans les travaux publics procédait donc souvent, chez les gouvernements anciens, d'un sentiment de sympathie à l'égard des peuples. Souvent aussi elle était inspirée par une pensée de convenance politique. Les gouvernements d'alors, pensant avec raison que l'oisiveté est la mère de tous les vices, jugeaient bon de ne laisser dans le désœuvrement ni la multitude de leurs sujets, ni leurs soldats, ni la jeunesse ardente qui peuplait les villes aussi bien que

les camps. On doit croire que le désir d'offrir un but quelconque à l'activité des castes inférieures ne fut pas étranger à la construction des monuments prodigieux que le voyageur contemple avec stupéfaction sur les bords du Nil et dans la vallée du Gange. Ce n'était pas seulement l'orgueil de quelque prince ou de quelque pontife de Thèbes ou de Bénarès qui décrétait ces palais ambitieux, ces majestueuses pyramides, ces temples immenses, ces cryptes par lesquelles les hommes prenaient possession avec faste des entrailles de la terre. J'imagine de même que dans la Rome de Paul-Émile et des Scipion, des Caton et des Marcellus, souvent tel pont ou tel édifice fut ordonné non-seulement pour exercer les bras des légions pendant les rares instants où le temple de Janus était fermé, mais principalement pour occuper les clients des patriciens, pour les nourrir, pour les retirer d'un désœuvrement où ils eussent médité quelque visite nouvelle au mont Aventin. C'était une pensée d'ordre et de prudence politique.

De nos jours, l'intervention du gouvernement dans les travaux publics se présente avec un autre caractère que dans le passé, et se recommande à d'autres titres.

*Il n'y a plus chez nous de patriciens jaloux de leur pouvoir et de leurs privilèges, ni de clients ou de castes inférieures dont il faille occuper les bras à remuer des terres ou des blocs de granit dans un but quelconque, à la principale fin de les soustraire à l'oisiveté. Il n'y a plus en France qu'une nation, qu'une caste, qu'une tribu, comme diraient les Arabes. Il n'y a pas deux intérêts, il n'y en a qu'un. Tous tant que nous sommes, nous nous adonnons au travail : ceux-ci cultivent les sciences ; ceux-là se livrent aux lettres et aux arts ; d'autres, de beaucoup les plus nombreux, se sont jetés dans les carrières de l'industrie agricole, manufacturière et com-

merciale. Ce qui restait des fils des anciens preux a suivi le courant, et les héritiers des familles privilégiées, prenant noblement leur parti, subissent, comme tous les autres hommes, la loi du travail. Vous apercevez aussitôt ce qui résulte de cette nouvelle donnée sociale : c'est que le travail est une grande puissance. Il n'y a rien au-dessus de lui. Vis-à-vis du gouvernement, il n'a plus l'attitude d'un humble roturier. L'industrie, la production, tout cela est synonyme, c'est aujourd'hui ce qu'était, sous Charles VII et Louis XI, le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon ou Jean Sans-peur. Les affaires de la production ne sont plus des hors-d'œuvre, des accessoires dont on s'occupe à ses moments perdus ; ce sont des affaires d'État.

Ceci, Messieurs, peut sembler une digression ; je suis cependant en plein dans le sujet. J'ai prononcé le mot, et je le répète avec insistance, les voies de communication et les travaux publics sont maintenant des affaires d'État. Voilà pourquoi les gouvernements, au lieu de s'en tenir à l'écart, doivent s'en mêler activement. Y intervenir n'est pas pour eux un droit, c'est un devoir. Au surplus, sur le continent européen, vous voyez tous les gouvernements, tous ceux qui ont de bonnes finances, s'y livrer avec ardeur.

Le sentiment de leur intérêt et le désir de maintenir leur autorité et leur influence les y poussent. Les attributions militaires des gouvernements semblent devoir s'amoindrir sous l'influence de l'esprit nouveau qui domine dans la civilisation, esprit de paix et de concorde entre les États, esprit de liberté et d'égalité à l'intérieur.

La civilisation changeant ainsi de but d'activité ostensible, avoué, principal, et passant de la guerre à la paix, beaucoup de prérogatives du pouvoir perdent de leur éclat. Il est légitime aux gouvernements de chercher à

substituer à ces attributions qui s'amoindrissent, à ces prérogatives qui pâlissent, d'autres attributs dont l'importance se développe, d'autres prérogatives qui soient très-apparentes et d'utilité publique. Il est naturel qu'ils s'appliquent à se mettre à la tête du mouvement social ; on n'est gouvernement qu'à cette condition. En conséquence, ils ont des motifs personnels pour ainsi dire de s'occuper des travaux publics.

L'intervention du gouvernement dans les travaux publics ne doit pourtant pas être un monopole. Rien de mieux que d'appeler les forces et les capitaux de l'industrie privée à y concourir. Nous aurons à examiner les divers systèmes proposés ou mis en pratique pour unir dans ce but les efforts des pouvoirs publics et ceux des simples citoyens. Je vous signalerai particulièrement un système qui a été appliqué chez plusieurs peuples, et qui est propre à donner au gouvernement une attitude en rapport avec sa haute position, en même temps qu'il témoigne manifestement de l'importance politique conquise par les travaux publics ; c'est le système de la garantie d'un minimum d'intérêt (1).

Il est une question qui a été débattue de nos jours et qui occupe encore beaucoup de bons esprits, qui même a, présentement, une place visible dans la pratique, celle de l'application de l'armée aux travaux publics. Nous n'aurons garde de la passer sous silence. Nous nous rendrons compte des vastes essais qui furent faits de l'emploi des forces militaires à ces améliorations dans les temps anciens et de ceux qui ont eu lieu dans les temps modernes. En France, par exemple, nous aurons à mentionner les routes stratégiques de l'Ouest et les fortifications

(1) Depuis 1842 la garantie d'un minimum d'intérêt a été mise en œuvre en faveur des compagnies de travaux publics sur la plus grande échelle par l'administration française. (Note de la présente édition.)

de Paris. Nous devons dire aussi comment les soldats concourent à la production, pour me servir du terme le plus général, en divers pays de l'Europe, notamment dans les provinces de l'Autriche qui confluent à la Turquie et en Suède. Du même point de vue, la constitution de l'armée prussienne appellera notre attention. Nous serons conduit ainsi à traiter sommairement d'une manière incidente diverses questions touchant les armées. Nous pourrions même, à l'occasion de ces forces si vigoureusement organisées, effleurer la question de l'organisation du travail.

Après les voies de communication, s'il nous restait du temps, j'aborderais la question du crédit et des moyens à l'aide desquels le crédit s'organise et se manifeste. L'économie politique, Messieurs, n'offre pas de sujet d'un intérêt supérieur. Le crédit est le côté par lequel l'industrie touche de plus près à la morale ; car crédit est synonyme de confiance, et le crédit suppose la bonne foi. Dès à présent, je dois vous signaler la portée que j'attribuerai aux institutions de crédit, les conditions que je rechercherai en elles, l'objet qu'elles me paraissent devoir poursuivre.

Le but du crédit, c'est de rendre les fruits du travail antérieur disponibles et profitables pour le travail présent, de faire servir les capitaux réellement acquis à la création de capitaux futurs, à titre de force active militante ou de corps de réserve. Pour présenter la même idée sous une autre forme, les institutions de crédit doivent rendre les propriétés de toute nature mobiles et échangeables, de telle sorte que toute propriété bien assise puisse être présentée comme un gage certain, à l'égard de la monnaie métallique. Nous aurons à rechercher les artifices légaux qui ont été employés chez les divers peuples pour arriver à cette fin, et à voir comment ils se concilient avec les précautions justement recom-

mandées au législateur contre la légèreté et la dissipation des hommes.

Dans le cadre du crédit, il convient d'embrasser le crédit public, c'est-à-dire les diverses opérations financières par lesquelles un État engage l'avenir, afin de subvenir aux nécessités ou seulement aux convenances du présent ; en d'autres termes, les emprunts par lesquels les gouvernements font un appel aux économies du public pour se les assimiler et s'en servir eux-mêmes.

Il sera bon d'examiner à quelles conditions ces emprunts sont opportuns ou permis, sous quelle réserve ils méritent d'inspirer de la sécurité au prêteur. Engager l'avenir est toujours une affaire sérieuse. Pour qu'il soit sage à un État d'emprunter, hors le cas de force majeure, pour qu'il soit convenable à un gouvernement de demander aux simples citoyens leurs économies, afin de les dépenser lui-même, il faut qu'il sache mieux qu'eux en faire usage. A cette condition, l'emprunt n'est pas seulement licite, il est avantageux, il est d'excellente administration : hors de là, il est onéreux à la société, et il devient périlleux pour le prêteur. Les économies de la génération présente, Messieurs, c'est la dot de la postérité : combien n'est-il pas grave de l'en dépouiller, en lui imposant par-dessus ce dommage la charge de lourds intérêts !

Rigoureusement, pour que l'engagement soit à jamais réputé valable, sans contestation, il faut qu'il ait un but moral ; il faut que l'intérêt du pays l'ait commandé ou s'en soit accommodé. Pour que la postérité se tienne pour dûment engagée et ne ressente aucune velléité de révision, il faut que l'objet auquel auront été affectés les fonds de l'emprunt n'excite pas sa haine ou son mépris, que ce ne soit point pour satisfaire l'aveugle et presque toujours fatale ambition d'un conquérant, ni le

faute orgueilleux d'un prince, ni les caprices d'une opinion déréglée. Pour qu'elle fasse honneur à la lettre de change tirée sur elle, il faut qu'elle le puisse, et que la charge qu'on lui aura ainsi léguée ne soit pas disproportionnée à ses forces. L'histoire nous le dira, Messieurs, quand nous la consulterons, combien de fois, en négociant les emprunts, n'a-t-on pas eu le tort d'écartier la pensée du lendemain ! Tort immense, car les États, qui doivent se regarder comme immortels, sont astreints à avoir plus de prévoyance que les individus, que les pères de famille. Combien de fois aussi le jour de l'emprunt n'a-t-il pas été la veille de la banqueroute !

Le plus sûr moyen d'éviter cette extrémité déplorable et scandaleuse, la meilleure règle pour se guider dans l'émission des emprunts, consiste à se respecter et se ménager soi-même dans sa postérité, en n'empruntant, autant que possible, que pour des usages productifs, afin de transmettre aux races futures, à côté du fardeau d'une dette, une source de richesse qui permette de l'acquitter.

Il n'est pas interdit d'espérer que la civilisation s'affranchira de ces mauvaises chances. Le système guerrier, qui fut la cause de tant d'emprunts inconsidérés, est décidément en baisse. Le système industriel, au contraire, est en hausse. L'un provoque la destruction des hommes et des richesses, l'autre en excite la création. Les entreprises de l'un engloutissent les capitaux et dévorent le genre humain; celles de l'autre édifient, produisent, multiplient la richesse et les hommes.

Avec l'un, le crédit public est une charge pure et simple pour les générations futures; avec l'autre, il peut devenir un insigne bienfait. Celui-là absorbe les économies des populations pour ne leur rendre rien qu'une décevante fumée de gloire, qui souvent même leur

échappe ; celui-ci attire à lui les économies pour les restituer avec usure après s'en être fécondé. Cependant, Messieurs, en toute chose il faut savoir se contenter et se contenir. Le régime industriel est tenu d'observer les règles d'une stricte prudence et d'une prévoyante mesure ; sinon, il engendre, lui aussi, les déceptions et le désespoir. En ce moment, nous voyons de l'autre côté de l'Atlantique plusieurs États, jusqu'à ce jour florissants, précipités dans l'abîme de la banqueroute, pour avoir, dans un accès de présomption, supposé qu'il n'y avait pas de limite à leur esprit d'entreprise. Dans ces temps où la personnalité s'exalte si aisément, les hommes ont tous besoin qu'on leur rappelle les conditions limitées de notre nature. Dieu seul est sans limite, Messieurs, et malheur à nous si, sous ce rapport, nous croyions être à son image !

On peut étudier les effets des emprunts d'un autre point de vue. Les emprunts des gouvernements, par les titres de rentes auxquels ils donnent naissance, établissent dans l'État des liens puissants ; ils attachent les citoyens au maintien de l'ordre, ils rendent les intérêts privés solidaires des institutions nationales et du gouvernement établi ; ils paraissent désormais devoir offrir aux économies de tout le monde un placement solide, et par conséquent ils encouragent et provoquent l'épargne, l'épargne, l'un des plus grands services qu'une génération puisse rendre aux générations qui la suivent. Ces avantages sociaux et politiques de l'emprunt sont tels, qu'au gré de quelques hommes d'État, ce serait chose avantageuse à l'Angleterre que d'avoir emprunté l'incroyable capital de seize milliards pour la plus improductive des destinations, celle qui doit soulever le plus d'antipathies chez nous, enfants de la France, je veux dire pour lutter contre le géant des temps modernes,

et ameuter toute l'Europe contre ce grand homme et contre nous. J'ai à cœur de vous dire que je ne partage pas cette opinion. Je la trouve empreinte d'une exagération extrême.

Revenons au crédit industriel.

Le mot de crédit révèle habituellement l'idée d'une banque. Dans le langage ordinaire, une institution de crédit est un établissement qui émet du papier assimilé à la monnaie par la confiance publique, et qui escompte des effets de commerce. C'est en un mot une copie plus ou moins fidèle et sur une échelle plus ou moins grande de la Banque d'Angleterre. Le succès de la Banque d'Angleterre a été tellement brillant, l'influence qu'elle exerce est tellement étendue, que tous les gouvernements ont désiré d'avoir à côté d'eux une institution semblable, non pas seulement dans l'intérêt du commerce, mais aussi dans leur propre intérêt. On sait, en effet, de quel secours la Banque d'Angleterre a été au gouvernement britannique, particulièrement dans la dernière guerre de 1792 à 1815. Ce n'est cependant pas sous cette seule forme que le crédit doit être étudié. Tous les États qui font le commerce et possèdent des manufactures, doivent avoir des Banques sur le modèle de la Banque d'Angleterre, qui réserve ses bienfaits à ces deux branches de l'industrie. Mais en dehors de l'Angleterre, il ne m'est pas démontré que de semblables institutions de crédit doivent être nécessairement les principales. L'Angleterre n'a pas négligé l'agriculture ; son sol est le mieux cultivé de l'univers. Dans l'Angleterre proprement dite, c'est-à-dire abstraction faite de l'Écosse, de l'Irlande et du pays de Galles, une même superficie de terrain rend, avec un même nombre de travailleurs, trois ou quatre fois autant que sur le continent européen. Mais ce sol est fort exigu : cette même Angleterre, seule partie

du Royaume-Uni qui soit à la fois fertile et bien cultivée, n'est que le quart de la France, 13 millions d'hectares au lieu de 53. Elle ne suffit pas à nourrir ses habitants ; il ne s'y récolte pas assez de blé pour leur usage. Au contraire, la Grande-Bretagne a des manufactures de quoi fournir d'objets fabriqués tous les pays ensemble, et des navires assez pour faire le commerce du monde. En tissus de coton seulement, elle exporte une longueur égale à 120 fois le rayon du globe terrestre, et en coton filé assez pour fabriquer une quantité de tissus équivalente à la moitié de cette longueur extraordinaire. Les fabriques de cotonnades de l'Europe continentale pourraient être frappées par le feu du ciel ; au bout d'un an ou deux les consommateurs auraient cessé de s'en ressentir ; l'Angleterre serait en mesure de vêtir leurs personnes et de draper leurs maisons. Il y a tel maître de forges anglais, qui, si on le pressait bien, se chargerait de fournir à la France la moitié du fer que réclament ses trente-cinq millions d'habitants. Les flottes marchandes du continent entier pourraient sombrer demain ; bientôt l'Angleterre suffirait à opérer pour lui le service des échanges, car c'est avant tout un peuple commerçant, une nation de marchands, comme disait Napoléon, en attachant à ce mot un sens qu'assurément je ne voudrais point lui donner ; car le grand Empereur oubliait, en lançant cette qualification comme un reproche accablant, que le commerce est le lien des nations, un des agents les plus actifs de la civilisation, un gage de paix parmi les hommes.

Par conséquent en Angleterre, il est naturel que les institutions de crédit se présentent principalement sous la forme qui est adaptée aux besoins du négoce et de la grande industrie manufacturière ; mais doit-il en être de même parmi les autres nations ? Ce que nous devons de

préférence imiter de la nation anglaise, c'est la sagacité avec laquelle elle a adapté ses institutions de toute sorte aux circonstances qui lui étaient propres, aux conditions particulières de sa prospérité et de sa grandeur. Or nous ne sommes pas, avant tout, un peuple commerçant, ni même un peuple manufacturier. Nous sommes principalement et d'abord une nation agricole. De même que la France, toute l'Europe, toute la civilisation en est là. La terre est le premier atelier de l'humanité, le plus vaste et le plus productif. En France, 18 à 20 millions d'hommes sur 35 sont adonnés aux travaux des champs, et le nombre de ceux qui en vivent est plus grand encore. De là cette conclusion : Puisque c'est la terre qui nous nourrit, faisons tous nos efforts pour qu'elle soit féconde. Puisque l'industrie agricole prime toutes les autres, organisons nos institutions industrielles en vue des besoins et des progrès de l'agriculture, sans préjudice des institutions que réclament spécialement les manufactures et le négoce ; et, pour rentrer dans la question du crédit, le crédit pour lequel nous devons réserver notre prédilection est le crédit agricole. Ceci, dans ma bouche, ne signifie pas, je vous prie de le croire, qu'il convienne de restreindre le capital et les attributions de la Banque de France ; je suis persuadé, au contraire, que lorsque notre agriculture aura été portée au degré d'avancement qu'on est fondé à espérer, le commerce et les manufactures acquerront chez nous de nouveaux développements, et il y aura lieu d'attendre de plus grands services encore de la Banque de France et des institutions semblables.

En parlant ainsi, Messieurs, je n'ai pas eu la prétention de vous dire du neuf, vous l'avez tous entendu dire mille fois, c'est une phrase qui court les rues, il faut diriger les capitaux vers l'agriculture. Dieu sait même

combien de plans ont été proposés à cet effet. Jusques ici aucun n'a réussi : cette absence de résultats est due à plusieurs causes. Les capitaux ne se tournent pas assez vers l'agriculture en France, parce que nous avons peu de capitaux. Nous commençons à produire beaucoup, mais parmi quelques classes de la population nous n'épargnons pas assez ; la sainte habitude de l'épargne, contractée à une époque où l'on produisait moins, s'affaiblit sensiblement. L'éducation agricole est négligée, ou pour mieux dire, elle n'existe pas ; c'est pourtant là le véritable enseignement primaire de la France. En outre, il faut le dire, les lois qui régissent la propriété foncière sont telles que le crédit n'est pas tenté de se porter de ce côté : en peu de mots, je vous en soumets la démonstration non équivoque.

Au premier abord, il semble qu'une créance hypothécaire devrait rapporter un intérêt tout au plus égal à celui que rend la propriété foncière. Je dis tout au plus égal, je pourrais dire sensiblement moindre.

L'intérêt, en effet, que rapporte un placement quelconque est, vous le savez, en raison inverse de la sûreté du placement. Plus le gage est assuré, plus le payement des revenus est garanti, plus le recouvrement du capital engagé est infaillible, et plus l'intérêt est faible. Or, en supposant une créance hypothécaire qui soit bonne, si aucun obstacle artificiel, étranger à la nature intime des choses, n'était venu susciter abusivement au prêteur des chances de perte ou de retard, celui-ci aurait un meilleur gage que le propriétaire lui-même ; meilleur, car une bonne créance hypothécaire n'excède pas la moitié ou les deux tiers de la valeur de la propriété hypothéquée ; meilleur, car le créancier hypothécaire n'a à redouter ni la grêle, ni la sécheresse, ni les inondations, ni les épizooties, ni l'incendie des récoltes, ni l'infidélité ou

l'insolvabilité d'un fermier. La propriété rendant 3 pour 100 à peu près, il semble donc que les placements hypothécaires ne devraient rapporter que 2 et demi environ. Eh bien, en fait, le taux minimum des emprunts hypothécaires est de 5, sans compter les droits prélevés par le fisc, les frais d'actes et les renouvellements. Je ne cherche pas ici d'où peut provenir cette anomalie fâcheuse entre les indications *à priori* du bon sens, et la fâcheuse réalité des choses, je me borne à signaler le fait lui-même. Il est évident qu'il y a là quelque cause perturbatrice à reconnaître, afin de la neutraliser. J'ajoute seulement qu'emprunter à 5, et quelquefois à 6 ou à 7, en tenant compte des frais accessoires, et même à 10 ou à 12, pour améliorer des propriétés rapportant 3, est une opération détestable ; et il n'en faut pas davantage pour que les capitaux soient peu empressés à se diriger, par la voie de l'emprunt, vers l'agriculture.

C'est cependant, Messieurs, le résultat qu'il faut obtenir. L'agriculture, chez nous, est le premier des arts, elle doit être traitée comme telle. Les richesses que recèle notre sol sont infinies, il ne s'agit que de les en faire sortir. En agriculture il n'y a pas de petite amélioration, parce que le moindre perfectionnement y est multiplié aussitôt par un coefficient énorme. J'en choisis une preuve entre mille ; je vous cite un détail, un petit détail seulement ; vous aurez ainsi la mesure de ce qu'il est possible d'obtenir. Les agronomes assurent que nos moutons ne donnent pas un revenu brut quotidien de plus de 2 centimes par tête. Ils ajoutent qu'il serait facile de porter assez promptement ce produit brut à 4 centimes. Savez-vous ce que gagnerait la France à cette augmentation insignifiante en apparence de 2 centimes ? 235 millions par an.

On parle beaucoup de procurer à nos manufactures

des débouchés à l'extérieur. Je souhaite ardemment qu'on y parvienne, que nos élégantes indiennes de Mulhouse, nos incomparables soieries de Lyon, nos flanelles et nos mousselines de laine de Reims, nos draps d'Elbeuf, nos bronzes et nos articles de goût de Paris, fassent fortune au Mexique, au Pérou, au Chili, au Texas ; il est pourtant un autre débouché plus prochain, plus assuré, plus vaste, que l'amélioration agricole nous permettrait d'ouvrir à nos fabricants. Nous avons chez nous 18 à 20 millions d'hommes, c'est-à-dire le double de la population du Mexique, du Pérou, du Chili et du Texas ensemble, qui consommeraient volontiers une plus forte proportion des produits manufacturés de l'industrie française. Supposons que, par une bonne constitution du crédit agricole, qui ferait dériver les capitaux vers l'agriculture, et qui serait combinée avec une instruction primaire mieux appropriée au but de la vie pratique des paysans, avec le perfectionnement rapide de la viabilité du territoire, depuis les chemins de fer jusques et y compris les chemins vicinaux, avec un système d'irrigations et une bonne loi sur les cours d'eau, avec des encouragements au reboisement des montagnes, avec une révision de la législation douanière qui permit aux cultivateurs de se procurer, aux meilleures conditions possibles, le fer, les machines, outils et instruments, le guano, et en un mot toutes les matières qu'ils peuvent tirer de l'étranger, avec la réforme du Code de procédure qui consume en frais dits de justice la majeure partie des petits patrimoines territoriaux, pour peu qu'ils aient affaire aux tribunaux ; supposons, dis-je, que par tous ces moyens et par d'autres analogues on parvienne en dix ans à accroître la puissance productive de notre agriculture, assez pour ajouter 50 centimes à la valeur de la journée de tout homme de

nos campagnes : cet accroissement n'a rien d'exagéré. Eh bien, alors vous aurez fait pour les manufactures françaises dix fois ce que vous pourriez attendre de tous les traités de commerce. Car c'est un revenu supplémentaire d'un milliard et demi dont vous auriez doté nos cultivateurs à titre de manouvriers, sans parler de ce qu'ils auraient gagné comme propriétaires, et de ce que les propriétaires qui n'exploitent pas eux-mêmes auraient acquis de plus de leur côté ; et la majeure partie de cette somme servirait à acheter des objets manufacturés qui seraient tirés de nos ateliers.

— En m'exprimant ainsi, je fais, Messieurs, de l'économie politique bien vieille : c'est celle de Sully disant que pâturage et labourage sont les deux mamelles de l'État ; c'est le programme de Henri IV voulant que chacun des paysans de son royaume eût le dimanche la poule au pot. Quand on suit le sentiment dont s'inspiraient ce bon et grand roi et cet habile ministre, on peut marcher d'un pas délibéré.

IV

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE L'ANNÉE 1843-44.

Du crédit industriel.**MESSIEURS,**

Dans le cours de cette année, je me propose de vous entretenir d'un sujet qui se recommande par un mérite

particulier d'opportunité, et je puis le dire sans exagération, de grandeur, à l'intérêt de quiconque est jaloux de voir la prospérité publique s'accroître, la force productive des sociétés se développer, l'empire de l'homme sur la nature s'étendre. C'est le *crédit*, avec les nombreuses institutions qui s'y rattachent.

Le crédit, je vous le disais l'an dernier à pareille époque, a pour but de rendre les capitaux, fruits du travail antérieur, disponibles ou profitables pour le travail présent. Il fait concourir la richesse acquise à la création d'une richesse nouvelle. Les institutions de crédit servent à rendre les propriétés de toute nature facilement échangeables, si bien que toute propriété réelle puisse être offerte comme un gage certain presque à l'égal de la monnaie métallique. Dans cette vue, les peuples civilisés ont déjà imaginé des artifices légaux qu'ils ont plus ou moins heureusement conciliés avec les précautions commandées au législateur contre l'esprit de dissipation. Nous devons les examiner.

De nos jours, le crédit, s'il n'est pas encore un fait général, tend à le devenir. Il offre au faible une ressource précieuse, au puissant un levier avec lequel on peut modifier l'équilibre commercial des cités et des royaumes. Il se présente ici dans les proportions d'un grain de sénevé, là, avec les dimensions d'un arbre immense, répandant autour de lui un vaste et tutélaire ombrage. Il est invoqué par le plus humble des travailleurs, par celui dont la banque est le mont de piété; il l'est par le commerçant qui couvre la mer de ses vaisseaux, ou par le grand manufacturier qui a sous ses ordres autant d'ouvriers que Miltiade comptait de soldats à Marathon. Il l'est par les gouvernements dont un froncement de sourcil agite l'univers.

Nous aurons à étudier distinctement le mécanisme

du crédit public, je veux dire du crédit des États, et celui du crédit industriel, qui est destiné à faciliter les transactions particulières ; et, à ce sujet, je vous recommande de ne pas oublier que le mot industrie signifiera toujours ici également et le travail agricole, et le travail manufacturier, et le commerce. Nous rechercherons les conditions de la force du crédit dans son acception générale et spéciale. En étudiant les lois qui le régissent, nous nous efforcerons de mesurer les services qu'il a rendus et ceux qu'on est fondé à en attendre. Nous ne nous bornerons pas là ; nous ne nous dissimulerons pas les maux qui en sont sortis lorsqu'on en a fait abus, ni ceux dont il a été le prétexte. Maintes fois, en effet, les hommes que le crédit abritait sous son vigoureux feuillage, et auxquels il dispensait ses fruits, se sont laissés aller à une sécurité funeste et à un repos fatal, et le crédit a été pour eux semblable à ces arbres perfides des îles de la Sonde, dont l'ombre fait passer la mort dans les veines de l'imprudent qui s'est endormi à leur pied. D'autres fois, à la faveur des banques, s'est développé l'agiotage, c'est-à-dire la spéculation sans travail, quelque chose qu'on peut appeler la piraterie des sociétés policées. J'essaierai de vous exposer ces cas pathologiques ; je vous ferai connaître les remèdes qu'on y a appliqués déjà avec quelque succès, et je vous en signalerai d'autres que la pratique n'a pas encore été appelée à sanctionner, et qui ont été imaginés dans le but d'élever la simple probabilité sur laquelle s'appuient les opérations des banques, de manière à la rapprocher de la certitude.

De même, trop souvent, l'abus du crédit public a fait apparaître, pour la honte des États et pour la ruine des citoyens, le monstre contre lequel Mirabeau faisait naguère entendre sa voix tonnante, la *hideuse banqueroute*. Dans l'exposé historique que je vous tracerai, je ne

négligerai pas ce qui pourra vous éclairer sur les causes de ces désastres dont, au surplus, le retour est beaucoup moins à craindre depuis que les nations les plus civilisées ont soumis leurs dépenses publiques à un contrôle effectif et accepté la publicité de leurs comptes.

Dans le cours de l'an dernier, j'ai appelé votre attention sur une heureuse application du crédit public qui a été proposée et mise en pratique chez quelques nations, et particulièrement chez nous. Je veux parler de la garantie d'un minimum d'intérêt. Je vous ai indiqué plusieurs avantages de cette combinaison financière. J'aurai occasion de vous la recommander de nouveau.

Notre patrie tire sa principale force de l'agriculture. En France, quand on nomme le crédit industriel, le sens le mieux approprié du mot devrait donc être le crédit agricole. Chez nous pourtant le crédit agricole n'existe pas ; il n'y a que l'usure agricole. Par l'ensemble de leur organisation, et à cause de la brièveté des délais qu'elles accordent, les institutions de crédit les plus répandues aujourd'hui, les banques, par nous empruntées à d'autres peuples plus commerçants qu'agriculteurs, sont impropres à assister l'agriculture dont les opérations sont de longue haleine. Leur inaction en face de l'agriculture, qui demandait secours, était forcée ; mais nous n'avons rien fait pour y suppléer. La propriété territoriale semblerait devoir être le meilleur et le plus assuré des gages : il n'en est rien, c'est un gage contesté qui excite la méfiance. Tel est le fâcheux effet de dispositions législatives que des hommes très-éclairés pourtant, les auteurs de notre Code civil, avaient crues fort avantageuses à la propriété, et qui ne le sont qu'à la chicane. Cette situation de l'agriculture vis-à-vis du crédit est une des causes qui retardent le plus dans notre patrie la progression de la richesse publique. Le bien-être se répand chez

nous, parce que la France maintenant aime le travail; elle y a pris goût, elle s'y livre presque avec passion. Combien cependant le mouvement d'amélioration ne s'accélélerait-il pas, si le crédit agricole était constitué, et que le cultivateur pût emprunter des fonds à un taux pareil au revenu net des terres, c'est-à-dire à 3 pour 100 ou à 3 et demi, au lieu de 5, de 7, que dis-je? de 10 et 15 pour 100! car l'agriculture, en France, en est encore à subir ces conditions léonines, et par l'effet des mêmes causes elle s'endette sans cesse. Elle est grevée maintenant d'une dette notoire de huit milliards, sans parler de celle qui ne figure pas sur le registre des hypothèques.

Nous donnerons donc une attention particulière au crédit agricole; nous analyserons les causes qui, chez nous, le paralysent ou l'empêchent d'être. Nous examinerons si nos voisins ne nous offrent pas à ce sujet des exemples précieux, et nous verrons qu'en effet, dans le nord de l'Europe, le crédit agricole a été organisé de manière à donner des résultats admirables. Ces résultats, je vous les ferai connaître au moins sommairement; et, puisque *c'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière*, nous interrogerons la législation de ces pays, afin de savoir les modifications qu'il conviendrait d'apporter à la nôtre.

Pour aujourd'hui je n'ai d'autre but que de vous signaler quelques-uns des caractères qui sont propres au crédit, et de vous présenter une mesure approximative des effets qu'il a obtenus, des éléments d'action qu'il lui a été donné de réunir, des traces de son pouvoir qu'il a laissées sur quelques points de la terre.

Observons, par la pensée, la première génération de la richesse. Placé sur la terre avec le sentiment de ses destinées indéfinies, avec la conscience que, quelle que fût la puissance des éléments, il en était le maître

et les forcerait de se donner à lui comme des serviteurs ; avec l'instinct salulaire du travail et sous l'aiguillon de la nécessité, l'homme trouva sur ses pas des produits naturels qu'il put recueillir, et dont il fit, à la sueur de son front, le premier capital que les sociétés aient eu en leur pouvoir. Il parvint ainsi bientôt à avoir quelques outils, des abris grossiers pour couvrir les subsistances ou pour cacher les troupeaux. Armé de ces instruments primitifs, il fit faire à la production un nouveau pas, toujours à l'aide du travail, et à chaque fois une réserve nouvelle était opérée. Ce supplément d'épargnes, converti en instruments de travail supplémentaires, ajoutait à la production et augmentait la force productive. Qu'elles eussent été bientôt prospères, les sociétés humaines, si les tempêtes provoquées par les passions ne fussent venues interrompre avec fracas cette accumulation de capital, et suspendre cette appropriation des fruits du travail antérieur à la fécondation du travail présent ! Quel spectacle radieux eût rapidement offert la planète, si elle n'eût sans cesse été troublée par la violence des appétits grossiers de notre nature matérielle, par l'ambition, exagération égoïste et aveugle de la pensée, émanée du ciel pourtant, de la supériorité humaine ! Que de trésors, si la guerre n'eût gaspillé ou dévoré le résultat des efforts de la paix ! Néanmoins, en dépit de ces accidents trop répétés, où des valeurs considérables s'engloutissaient dans le gouffre de consommations improductives, extravagantes, coupables, le capital social a suivi une marche ascendante, jusqu'à notre époque de lumières et de liberté où la cause de la paix triomphe, où la loi règne, et où chacun est assuré du fruit de son travail. Les sociétés s'organisent aujourd'hui afin de travailler avec le plus grand succès possible, et pour le bien de tous. L'un des plus intéressants

problèmes qui se présentent à elles est d'utiliser au mieux toutes les valeurs positives qu'elles possèdent, afin d'obtenir d'une quantité donnée de travail la plus forte proportion de produits. Telle est, Messieurs, la question du crédit dans toute sa généralité.

De cette définition du crédit, je me hâte de tirer une conséquence sur laquelle j'aurai à insister : c'est que le crédit suppose nécessairement l'existence préalable d'un capital. Il est aussi impossible de fonder le crédit, quand on n'a pas la solide base d'un premier fonds, qu'il le serait d'édifier un palais dans les nuages. Excitée par les merveilles du crédit, l'imagination des hommes s'est trop souvent égarée dans les espaces chimériques. De là, plus d'une fois des calamités dont notre propre patrie a été le théâtre. Nous nous appliquerons ici soigneusement à dégager le positif de l'imaginaire, à distinguer la substance de l'ombre. Dès à présent, tenons pour un axiome que de rien l'on ne fait rien, et que le grand générateur de la richesse, le travail humain, n'aurait rien pu créer, si la nature ne lui avait offert de premiers produits à l'aide desquels il a péniblement formé les premiers capitaux qu'ait possédés le monde.

Les avantages du crédit sont reconnus. Personne ne les conteste ; on les admire même ; mais c'est une admiration souvent passive qu'il faudrait convertir en une admiration active, de manière à obtenir l'extension et la généralisation des institutions de crédit. Parmi ces avantages avérés, il en est quelques-uns dont il est difficile qu'aujourd'hui je ne fasse pas mention.

Les institutions de crédit ont pour effet immédiat la baisse du taux de l'intérêt. C'est aussitôt un champ nouveau ouvert à la production. Je ne puis mieux faire, pour vous présenter cette idée sous une forme saisis-

sante, que d'emprunter les paroles d'un homme qui fut un savant économiste et un homme d'État éminent, mais dont la fatalité voulut qu'un monarque infortuné cessât d'écouter les avis. Voici donc comment Turgot s'exprime sur l'influence qu'exerce la baisse du taux de l'intérêt : « On peut regarder le prix de l'intérêt comme
 « une espèce de niveau, au-dessous duquel tout travail,
 « toute culture, tout commerce cessent. C'est comme
 « une mer répandue sur une vaste contrée : les sommets
 « des montagnes s'élèvent au-dessus des eaux, et forment
 « des îles fertiles et cultivées. Si cette mer vient à s'é-
 « couler, à mesure qu'elle descend, les terrains en pente,
 « puis les plaines et les vallons paraissent et se couvrent
 « de productions de toute espèce. Il suffit que l'eau
 « monte ou s'abaisse d'un pied pour inonder ou pour
 « rendre à la culture des plages immenses. »

Telles qu'elles sont aujourd'hui, les banques réunissent une certaine quantité de capitaux, dispersés et stériles entre les mains des particuliers, à l'état de fonds de caisse, et les font servir activement à soutenir la production. C'est à titre de banques de dépôt et d'escompte qu'elles rendent ce service. A Paris, à Londres, partout où les banques existent, les commerçants leur remettent leur numéraire et leurs lingots. L'institution a ses ressources augmentées d'autant, et se trouve libre de proportionner à cet accroissement les avances qu'elle accorde au commerce. Il est peu de banques qui ne le fassent avec empressement : elles y trouvent leur profit.

Par la centralisation qu'elles opèrent, par les billets qu'elles émettent, les banques permettent d'effectuer l'important service des échanges à beaucoup moins de frais, et en y consacrant un bien moindre capital. En tout pays, depuis l'origine des temps historiques, l'or et l'argent sont consacrés à cet usage. Chaque peuple a une

fraction notable de son capital ainsi absorbée. Cette portion du capital est utile assurément ; mais elle ne court pas directement à la production, et tout ce qu'on en pourra distraire sans compromettre ni gêner les transactions, équivaudra parfaitement à une acquisition nouvelle, à un accroissement absolu de la richesse publique. Un des plus grands maîtres de l'économie politique l'a nettement énoncé en ces termes : « L'or et l'argent qui « circulent dans un pays peuvent se comparer précisé- « ment, dit Adam Smith, à un grand chemin qui, tout en « servant à transporter au marché tous les grains et les « fourrages du pays, ne produit pourtant par lui-même « ni un seul grain de blé ni un brin d'herbe. Les opéra- « tions d'une banque sage, en ouvrant en quelque ma- « nière une espèce de grand chemin dans les airs, don- « nent au pays la facilité de convertir une partie de ses « grandes routes en bons pâturages et en bonnes terres « à blé, et d'augmenter par là son produit territorial et « le revenu de son travail. »

Sous ce rapport notre patrie a beaucoup à attendre. Sur 8 milliards environ dont se compose le capital monétaire de l'Europe, la France détient à elle seule, pour son usage, 3 milliards, 3 et demi peut-être. Elle n'en aurait que 1 milliard 100 millions, si la répartition était faite au prorata de la population. L'Angleterre, dont la population n'est inférieure à la nôtre que d'un cinquième, et qui fait des échanges certainement plus considérables, possède à peine un numéraire de 1 milliard 200 millions. Avec la même quantité d'espèces, nous aurions assurément tout ce que le besoin des transactions peut réclamer. Pour continuer la comparaison d'Adam Smith, nous avons procédé, en constituant notre signe représentatif, à la façon des ingénieurs du temps de Louis XIV, qui, lorsqu'ils ont tracé les routes royales, leur ont donné

une largeur double au moins de ce qui était nécessaire pour la circulation des hommes et des choses. Ainsi la France emploie de trop au service de ses échanges un capital de 1 milliard et demi au moins, et nous perdons tous les ans les revenus que nous rapporterait ce capital, si nous le retirions de cette stérile destination pour l'appliquer à des travaux utiles. Or, par des institutions de crédit et de circulation bien combinées, il serait possible avec le temps, l'éducation publique aidant, d'opérer cette réduction de notre numéraire à 1 milliard 200 millions. Ce serait exactement comme si une somme de 1 milliard et demi à 2 milliards et plus tombait du ciel, et que nous la trouvassions d'aventure.

Les banques rendent au commerce une infinité d'autres services. Je pourrais, par exemple, citer les facilités qu'elles donnent aux capitaux pour se mouvoir d'un point à un autre, et pour figurer successivement, à de courts intervalles, dans des transactions qui s'accomplissent en des lieux séparés par de grandes distances, comme ces troupes infatigables qui se multipliaient dans les dernières guerres sous la main de généraux habiles, pour vaincre coup sur coup, au Midi et au Nord.

Dans un autre ordre d'idées, les banques accoutument les hommes à remplir leurs engagements avec ponctualité. L'habitude de la ponctualité, outre qu'elle économise le temps qui vaut de l'argent, permet à un pays, avec un capital donné, de mener à bonne fin une masse d'affaires beaucoup plus forte. Cette habitude que les banques imposent aux commerçants et aux manufacturiers est plus qu'une pratique profitable, c'est une vertu.

Et que le mot de vertu, placé ici, ne vous surprenne pas. Ne soyez pas étonnés de me voir mêler des considérations morales à ces aperçus sur le crédit. Rien de plus naturel au contraire.

Qui dit crédit, dit confiance, et la confiance suppose une moralité réciproque. Le crédit est un acte de confiance par lequel le propriétaire ou le détenteur d'un instrument de travail, c'est-à-dire d'un capital, le transmet à une autre personne. C'est un contrat entre un prêteur et un emprunteur, un contrat qui n'exclut pas, certes, l'intervention de garanties matérielles, mais où finalement le gage principal du prêteur est la moralité de l'autre partie. Disons-le en passant, cela est vrai surtout quand c'est un gouvernement qui est l'emprunteur.

Le mot de confiance, et celui plus significatif encore de moralité, que je viens de prononcer, indiquent assez que, pour traiter le sujet du crédit, l'économie politique, science des intérêts matériels, doit s'élever à des idées qui, dans la plupart des cas, semblent ne pas devoir lui être familières, et fréquenter des régions plus voisines du ciel que celles où elle est dans l'usage de se tenir.

Le crédit se distingue en effet de tous les autres sujets compris dans le cercle de la science économique, en ce qu'il touche de près à la morale. Il prime tous les autres faits de l'ordre économique. Le plus souvent l'économie politique raisonne mécaniquement sur la matière, sur la richesse, sur les intérêts sociaux. Elle procède comme le ciseau du statuaire dans le bloc de marbre. Sur le terrain du crédit la statue s'est animée, elle vit, elle s'inspire de la vertu et de l'honneur.

Il se passe sur la terre une lutte tantôt ardente et acharnée, tantôt dissimulée et sourde, entre les instincts violents du genre humain et ses instincts créateurs, entre la guerre et la paix, entre l'esprit de domination brutale et l'esprit de liberté, entre l'ordre régulier et ses deux irréconciliables ennemis, l'anarchie et le despotisme. C'est entre le bien et le mal un duel qui depuis

l'origine des temps agite les sociétés et ébranle le monde. Ce duel se poursuit et il semble être dans les desseins de Dieu que jamais il ne cesse entièrement. Dans cette lutte, nous devons regarder le crédit comme un auxiliaire du travail, de la paix active, de la liberté féconde, de l'ordre plein de vie. Dans le passé, vous n'apercevez le crédit que parmi les sociétés dans le mécanisme desquelles ces moteurs bienfaisants ont prévalu. On le vit apparaître pour la première fois chez ces industrieuses cités du moyen âge qui s'étaient affranchies de la domination féodale par leur courage ou par leur adresse, et qui se livraient comme des ruches infatigables aux labeurs de la production, non sans en savourer les joies. Plus près de nous, à mesure que la sécurité est venue à la suite de l'ordre et de la liberté, on a vu le crédit s'asseoir au foyer de plus grands États et y répandre ses bienfaits ; mais toutes les fois que la violence et l'esprit de désordre se sont montrés, il est rentré sous terre. S'il est vrai, comme l'ont annoncé de grands penseurs, et comme nos pères le crurent d'une foi ardente en 1789, que l'espèce humaine soit destinée à goûter même sur cette terre des jours meilleurs que tous ceux qui lui ont été jusqu'à présent départis, l'organisation industrielle des sociétés doit, aussitôt que possible, faire au crédit une place fort ample ; toute extension raisonnable du crédit sera un service rendu à la cause du bien, à la morale publique, à l'ordre et à la liberté.

Le crédit recèle en lui une grande puissance de conciliation ; il tend, en effet, à établir une association entre le riche et le pauvre, entre celui qui a reçu de ses pères ou a tiré de son travail un beau patrimoine, et celui qui débute dans la vie sans autres ressources que son intelligence, sa moralité et son application. Au pauvre, il permet d'arriver à son tour à l'aisance, en travaillant ;

au riche, il assure une part dans les bénéfices du travail ; car, encore une fois, Messieurs, le crédit suppose toujours le travail, et l'idée de crédit implique cette autre, que la somme avancée soit employée utilement, c'est-à-dire serve d'instrument de travail (1). Prêter de l'argent contre une promesse de remboursement avec intérêt, c'est supposer que l'argent prêté produira, dans les mains auxquelles on le confie, un revenu plus fort que l'intérêt qu'en attend le prêteur. S'il n'était pas consacré au travail, il n'y aurait aucun revenu, et l'intérêt versé serait une destruction du capital au lieu d'être le témoignage d'une création.

Il est impossible de séparer l'idée de crédit de celle de travail ; de même qu'il faut toujours accoupler celle de travail ou de production à celle de consommation ou de débouché. Crédit, travail, consommation, sont trois termes corrélatifs qui s'enchaînent par un lien indissoluble. Ce sont trois forces de natures diverses qui se répondent et doivent se balancer ; l'économie politique, sous peine de graves erreurs, doit aviser sans cesse à la pondération de ces trois pouvoirs.

Depuis le commencement des temps historiques, une évolution s'accomplit qui élève graduellement la condition des hommes industriels. Car vous savez que, dans les sociétés antiques, l'homme voué à la production, celui qui représentait nos grands manufacturiers, nos riches filateurs, nos puissants maîtres de forges, tout aussi bien que le dernier des manouvriers, était réduit en esclavage. Il en était de même de l'immense majorité des cultivateurs, aujourd'hui chez nous seigneurs et maîtres du sol qu'ils mettent en valeur. Tous ces hommes,

(1) Je parle ici du crédit industriel, et fais abstraction des emprunts des États, qui ont eu le plus souvent et peuvent encore avoir dans de graves circonstances une destination toute différente.

aujourd'hui, s'appartiennent à eux-mêmes. Une bonne constitution du crédit affermira leur indépendance. J'aurai à vous montrer aussi comment le crédit peut fournir à l'industrie de puissants éléments d'organisation, de ceux que la liberté avoue sans restriction ni réserve.

Maintenant, je ne puis m'empêcher de vous communiquer une pensée qui se présente naturellement à l'esprit de quiconque étudie l'histoire du crédit, comme, au surplus, toute autre branche de l'histoire. C'est que souvent les passions humaines, lorsqu'elles sont déchainées pour le mal, manifestent la puissance de certains ressorts qu'il ne s'agit plus ensuite que de mettre au service de bons sentiments pour leur donner une fécondité voisine du prodige. Tant il est vrai que le génie du mal, asservi aux desseins bienfaisants de la Providence, apporte pour leur accomplissement le tribut de ses efforts, alors qu'il s'acharne le plus à les contrarier, et qu'il semble avoir le mieux réussi à attirer des fléaux sur les sociétés humaines.

Ainsi, c'est la guerre qui a le mieux enseigné tout ce que pouvait le crédit public, tout ce qu'il recélait de ressources en ses flancs. Il a fallu la guerre pour apprendre aux nations quels avantages elles ont à espérer du crédit pendant la paix, et ces avantages sont vraiment extraordinaires.

La guerre est pour les nations une immense débauche où tout déborde. Tout, chez l'homme, est surexcité alors. Toutes les facultés prennent l'exaltation du délire ; les muscles eux-mêmes en reçoivent une tension extrême et y acquièrent une trempe inconnue. Au sein de la guerre, l'amour de la patrie, l'un des plus nobles et des plus doux attributs de l'âme, se manifeste par la dévastation et le carnage. La guerre inspire à l'homme, au plus haut degré, le sublime sentiment du sacrifice, mais elle

ne l'élève à cette hauteur que pour qu'il en retombe avec un plus impétueux élan, afin d'assouvir une haine sauvage. La guerre, troublant l'harmonie des éléments divers que le Créateur avait divinement associés pour composer la nature humaine, produit les contradictions les plus monstrueuses. Alors les nations déploient des ressources sans pareilles et la plus admirable ardeur dans le but de détruire tout ce qui honore le plus la civilisation, une fécondité inouïe afin d'exterminer ; elles se parent de leur plus imposante majesté pour se livrer à tout ce qui, dans la vie privée, imprimerait la plus honteuse flétrissure. Alors l'homme semble un demi-dieu dominé par des appétits infernaux. Rien, aussi bien que la guerre, ne fait comprendre cette parole de Pascal, que l'homme est moitié ange et moitié bête.

C'est donc de la guerre qu'est sorti le crédit public ; c'est au profit de la guerre que les États se sont habitués à contracter des emprunts énormes, auxquels il aurait semblé que jamais les peuples n'eussent pu subvenir. C'est à la guerre qu'on est redevable ainsi d'un instrument qui sera désormais admirable pour multiplier les biens de la paix. Ainsi, peut-être, si l'on pouvait remonter dans l'histoire jusqu'à l'époque où fut forgé le premier morceau de fer, on trouverait que ce métal, qui forme le soc de la pacifique charrue, et qui fournit au travail la plupart de ses engins créateurs, fut inauguré sur la terre pour un combat à mort, et que son premier usage fut de répandre le sang.

Je dis, Messieurs, que la guerre a fait contracter aux peuples des emprunts énormes, l'expression n'est pas forcée. Imaginez que l'Angleterre seule, dans sa lutte corps à corps contre la révolution française, a emprunté la somme effrayante de 16 milliards, sans compter des impôts inouïs.

Si les autres gouvernements n'en ont pas fait autant, c'est que les moyens d'emprunt leur manquaient. Négociant de grands emprunts avec les détenteurs des capitaux leur eût été impossible, ils n'inspiraient pas assez de confiance aux capitalistes. Mais, à défaut d'emprunts réguliers, ils eurent recours à des emprunts subreptices, frauduleux. Ils inondèrent leur territoire des flots d'un papier-monnaie que le public a accepté comme argent comptant, de gré ou de force, et qui ensuite s'est réduit à rien ou presque rien. Il suffit ici de nommer les assignats français, les vieux billets de banque de l'Autriche, les roubles de papier de la Russie. L'Angleterre, qui dans ses opérations de crédit avait toujours religieusement rempli ses engagements, a été de tous les États le seul qui n'ait jamais vainement demandé à emprunter. Au milieu de l'épuisement général de l'Europe, quand de toutes parts les nations haletantes demandaient merci à leurs princes, l'Angleterre a pu continuer ses efforts. La pompe aspirante du crédit alimentée, par les produits d'une industrie infatigable, versait toujours à la Trésorerie ce qu'on réclamait d'elle, et c'est ainsi seulement que l'Angleterre put enfin, à l'inconsolable douleur de notre patrie, Messieurs, contempler, terrassé devant elle, le géant des temps modernes, celui auquel des panégyristes trop pressés avaient appliqué le mot de la Bible sur un autre conquérant, que *la terre s'était tue devant lui.*

Aujourd'hui, cependant, la scène change. La fièvre militaire s'est calmée. Les peuples qui comptent le plus dans le monde, ceux qui donnent l'exemple, et qui, au besoin, sauraient faire prévaloir leur volonté, ont établi chez eux des formes de gouvernement où les sentiments belliqueux, auxquels les Européens sont trop enclins, se trouvent contre-balancés par la puissance toujours croissante des intérêts pacifiques. Après avoir pris un bain de

sang pendant vingt-cinq années, les peuples de l'Europe ont eu horreur d'eux-mêmes, et le sentiment de leur fraternité s'est vivement réveillé en eux. Désormais, aussi avant que les regards peuvent plonger dans les nuages de l'avenir, la paix peut être considérée comme la condition normale des peuples : je n'ose pas dire comme leur état permanent ; le passé nous interdit cette douce espérance. Le régime représentatif, gage du meilleur emploi des ressources publiques et garantie de la paix, semble être la destination vers laquelle gravitent, en suivant chacune leur chemin, toutes les nations civilisées.

Mais le régime représentatif n'a pas été institué pour que les États, sous son abri, s'abandonnassent à l'inaction. La paix qui convient à nos remuantes nations de l'Europe, n'est pas une tente dressée pour le sommeil. Pour elles, la paix ne saurait être le repos : c'est l'activité des sociétés tournée vers la production, c'est l'énergie de la civilisation, ce sont ses forces immenses et ses lumières, c'est son audace même employée à lutter contre la nature, à lui dérober le secret de ses lois et à l'asservir à nos besoins. Cette lutte et cette domination sont peut-être, au premier abord, moins enivrantes pour notre orgueil que des triomphes vivement disputés et chèrement payés, sur nos semblables, comme peut les procurer la guerre ; mais à la longue, la paix, la grande paix qui consacre de généreux et puissants efforts à élever le genre humain, à purifier la nature humaine et à maîtriser l'univers, n'est pas moins majestueuse que la guerre en ses jours des plus brillants succès.

Cette paix bienfaisante et noble, calme et sereine en son énergique activité, vient de nos jours revendiquer à son profit l'usage de l'instrument du crédit inventé par la guerre. Elle veut s'en servir pour accélérer et étendre ses entreprises, toutes utiles, quelques-unes grandioses.

Elle le réclame afin de mieux révéler sa puissance, sur laquelle l'esprit humain a besoin d'être édifié, non moins que sur sa douceur et ses charmes; car les hommes ne se soumettent volontiers qu'à ce qui est fort. Comment, lorsqu'on reconnaît aux États la faculté d'emprunter pour la guerre, la leur contesterait-on quand il s'agit de se livrer à ces améliorations variées qui sont destinées à transformer les conditions de l'existence des populations, à métamorphoser les rapports des provinces, des empires et des continents, à établir la solidarité de toute la famille humaine, à mettre les hommes en possession de tout ce que peut rapporter notre globe terrestre ?

La paix doit faire usage du crédit sans crainte, mais non sans réserve. Entre ses mains, le crédit se présente avec de tout autres caractères que lorsque c'est la guerre qui s'en sert. Les partisans des économies, justement effrayés des conséquences de l'emprunt lorsqu'il a une destination militaire, doivent, quand il s'agit de la paix, se sentir complètement rassurés. La guerre, en effet, ne se contente pas d'emprunter pour aller dévaster les provinces de l'ennemi, et détruire, au bruit des fanfares, en gagnant ainsi de la gloire, ce que des hommes nos semblables ont eu tant de peine à édifier. La guerre, éminemment destructive de sa nature, dévore même ses propres instruments. Les emprunts que la guerre a contractés sont par elle consommés sans qu'il en reste rien; au contraire, les emprunts qui seraient destinés aux œuvres de la paix seraient des emprunts féconds; car les capitaux ainsi employés ont le don de se reproduire. Judicieusement appliqués, les emprunts de la paix enrichiraient l'État. C'est la différence de la production à la destruction, de la vie à la mort.

Les institutions publiques de crédit industriel, de même que le crédit des États, dont je vous entretenais

tout à l'heure, sont venues au monde sans qu'on les eût annoncées à l'avance. Elles ont semblé naître du hasard, provoquées par cet instinct qui porte toujours les hommes à se mettre au-dessus des maux qui les menacent. De la sorte, nous trouvons encore ici la preuve de ce que j'exprimais tout à l'heure, que le mal semble avoir pour mission de susciter le bien, et que l'homme n'avance sur la terre que comme le coursier auquel il faut que l'épéron déchire les flancs pour qu'il sente s'éveiller son ardeur. Dans le moyen âge, quand le commerce eut été restauré, ce fut la peur des voleurs, sentiment assurément bien vulgaire, qui, plus que toute autre cause, détermina les commerçants de quelques villes florissantes, de Venise, de Gênes, de Hambourg, de Nuremberg, d'Amsterdam, à remettre en un lieu sûr, sous la garde de la force publique, le numéraire dont ils étaient les détenteurs. Ainsi naquirent les banques de dépôt, qui devinrent ensuite des banques d'escompte, c'est-à-dire faisant des avances au commerce, puis des banques de circulation, c'est-à-dire émettant des billets. De même pour le crédit sous la forme la plus individuelle, s'exerçant en dehors d'institutions publiques. Ce fut l'esprit de spoliation, dont étaient animés alors les gouvernements et les seigneurs féodaux, qui contraignit une nation d'hommes persécutés, les juifs, à imaginer comme une précaution contre la violence, dans la transmission des valeurs d'un point à un autre, la lettre de change, devenue aujourd'hui un des pivots du commerce et du crédit.

Le crédit industriel peut demander, non sans quelque fierté, d'être jugé par ses œuvres. L'assistance qu'il a fournie à la production est déjà surprenante, et les facilités qu'il a données à l'homme dans ses combats contre la nature, sont dignes d'exciter l'admiration et la reconnaissance.

Je n'en citerai qu'un exemple, le plus éclatant de tous. Il y a un demi-siècle, l'Angleterre possédait sur le continent américain treize modestes colonies, qui, ensemble, comptaient à peine deux millions et demi d'âmes resserrées entre la mer et les monts Alleghanys, sur la longue lisière d'un littoral au terroir sablonneux et pauvre. On savait, par les rapports de quelques voyageurs auxquels une poignée de nos compatriotes, soldats et missionnaires, avaient montré le chemin, qu'au delà des monts se déployaient des terres plus fertiles ; on n'ignorait pas non plus que cet immense territoire qui s'étendait par delà les montagnes, à l'ouest, était coupé des fleuves les plus magnifiques et les plus commodes pour la navigation. L'Ohio s'appelait alors la Belle-Rivière, et le Meschascébé ou Mississipi était qualifié, comme aujourd'hui, de Père-des-Eaux ; mais ceux qui étaient allés visiter ces excellentes terres, ou se confier sur une pirogue au cours de ces fleuves majestueux, étaient à bon droit réputés intrépides, et on les comptait. Ce bel et vaste domaine, qui semblait promettre à l'homme une ample rémunération de ses labeurs, et que la nature paraissait avoir destiné à former le siège d'un magnifique empire, demeurait le patrimoine incontesté et inculte de tribus sauvages, ennemies du travail, et par conséquent misérables sur ce sol si riche, dont elles partageaient la domination avec la panthère et avec le serpent à sonnettes. Disposés en avant des vallées intérieures de l'Amérique, comme le seraient sur le front d'une place forte des enceintes successives étagées les unes derrière les autres, les monts Alleghanys, avec leur longueur de deux mille kilomètres et leur largeur de deux cents et plus, opposaient au génie envahissant de la population du littoral une barrière qu'on supposait à peu près insurmontable.

« Aujourd'hui, le voyageur, qui, du littoral, s'avance vers l'ouest, rencontre à perte de vue des villes populeuses et bien bâties, d'élégants villages dont en Europe je n'ai vu les pareils que sur la scène de l'Opéra, des champs couverts de riches moissons. A ses regards s'offre une population robuste, dont l'extérieur annonce un bien-être extraordinaire, et qui est à un degré remarquable familière avec tout ce qui, dans les connaissances humaines, est immédiatement applicable à la production de la richesse. Il marche devant lui des centaines de lieues et des centaines encore, et c'est toujours le même tableau. Toujours et partout, sur les lacs et sur les fleuves, des navires splendides que la vapeur met en mouvement, aussi nombreux que les plus célèbres flottes dont l'histoire ait gardé le souvenir ; de fleuve à fleuve, d'un lac à un autre, et de chaque métropole aux villes voisines, ces constructions dispendieuses que nous sommes habitués à considérer comme les apanages de la civilisation la plus perfectionnée, je veux dire des canaux et des chemins de fer, que ce peuple a exécutés, dans un délai de trente ans, en quantité égale à tout ce qu'en possède aujourd'hui l'Europe qui travaille à sa viabilité depuis des siècles. La surface qui a été ainsi appropriée à la civilisation couvre la majeure partie d'un demi-continent. Elle égale quatre ou cinq fois la superficie de notre France, qui compte pourtant parmi les grands empires. Or, si vous recherchez les causes auxquelles doit être attribué ce qu'il est permis d'appeler cette seconde création, vous trouverez que sans doute les avantages naturels du pays, la fertilité des terres, la multiplicité et la grandeur des fleuves ont puissamment aidé à l'accomplissement de cette belle œuvre. Pareillement il vous sera impossible de ne pas rendre hommage à la passion intelligente pour le travail dont ce peuple est

animé; ce sont vraiment les plus habiles défricheurs et les plus infatigables pionniers qu'on ait jamais vus sous le soleil. Mais dans cette laborieuse conquête sur la solitude, le crédit, Messieurs, est en droit de revendiquer une bonne part.

Le crédit a exercé une influence magique sur les destinées du Nouveau-Monde; c'est lui qui multipliait les instruments de travail entre les mains de ces pacifiques conquérants. C'est lui qui faisait servir aussitôt à une nouvelle entreprise les fruits de l'entreprise de la veille; c'est lui qui, par un tour de force périlleux souvent, faisait concourir à exciter la production du jour la productive activité du lendemain lui-même. La preuve de cette influence du crédit est écrite en grosses lettres sur toutes les pages de l'histoire moderne de l'Amérique du Nord. Un Européen, pour qui l'idée de banque se lie à celle d'une capitale commerciale, est tout surpris de rencontrer en Amérique des institutions pareilles dans de petites villes dont on ferait chez nous des chefs-lieux de canton, et quelquefois même dans des localités dont le terrain n'a été encore qu'à demi dérobé à la forêt primitive. Je n'oublierai jamais un embryon de ville situé sur les bords du Schuylkill, au milieu de mines de charbon, à une quarantaine de lieues de Philadelphie. Ç'avait été une ville projetée à une époque de spéculation sur les mines, et c'était à peine un village. Port Carbon, c'est son nom, se composait, lorsque je le visitai, d'une trentaine de maisons éparses, conformément à l'alignement de la cité future. On ne s'était pas donné le temps de déraciner les arbres; on les avait brûlés sur pied, et leur souches charbonnées montraient la tête tout autour des maisons. Du milieu de cet échiquier de colonnes tronquées toutes noircies, l'édifice qui s'élevait le plus remarquable, après l'église toutefois, était une banque.

En m'exprimant ainsi sur les services que le crédit industriel a rendus en Amérique, je n'ai point la pensée de recommander à l'imitation de l'Europe le système des banques américaines. Si l'Amérique a habilement usé de crédit, elle a fini par en abuser étrangement. L'Amérique du Nord, terre vierge où tout était à faire, à commencer par la population elle-même, a été jusqu'à ce jour en cours de défrichement. Ses habitants se sont acquittés de cette tâche avec un rare bonheur, parce qu'ils y apportaient une persévérance extrême, un indomptable courage. Mais pour cette œuvre spéciale, il a fallu à ce peuple des institutions spéciales aussi. Dans l'Amérique du Nord, la civilisation, encore à son début, s'est trouvée tout entière dans des conditions provisoires. L'empreinte du provisoire a dû s'y montrer partout ; tout a dû y avoir une couleur locale et un cachet particulier. Dans les entreprises diverses de ce jeune peuple et dans les institutions de toute espèce destinées à les activer, presque tout a été aventureux, parce que tel est le caractère propre à la jeunesse qui s'essaye. Je n'ai point à indiquer ici ce que je ne puis pressentir pour l'avenir politique de l'Union américaine ; mais quant aux institutions de crédit industriel, je tiens pour certain qu'elles ne sauraient plus subsister en Amérique sous la forme qu'elles avaient affectée jusqu'à ce jour, et, sur ce point, je pourrais invoquer l'opinion presque unanime aujourd'hui des Américains eux-mêmes. L'Amérique du Nord organisera prochainement son crédit, on doit le croire, d'après des idées plus conformes aux besoins d'une société assise. Mais ici, ce que j'ai entendu vous recommander, ce n'est point telle ou telle forme déterminée des institutions de crédit ; c'est le principe du crédit lui-même.

Dans l'antiquité, le plus fameux des conquérants a

pu un jour, dans l'enivrement de sa gloire, exprimer le regret qu'il ne restât plus rien à conquérir. Ce mot d'Alexandre le Grand peut être exact à la guerre; les conquêtes militaires, en effet, sont bornées par leur nature même; elles ont une limite assignée d'avance, et qu'au surplus nul n'a jamais pu atteindre, car l'empire universel n'a encore été que la vaine utopie de quelques puissants souverains. A la guerre, une conquête de plus affaiblit le conquérant, parce qu'à obtenir elle coûte un sacrifice, et à conserver elle l'oblige à diviser ses forces. Mais cette orgueilleuse récrimination du grand Alexandre contre le destin est une plainte de guerrier qui, heureusement, ne peut plus trouver place dès qu'il s'agit des conquêtes de la civilisation, de celles qui s'opèrent par l'intelligence; et celles de l'industrie sont dans ce cas, Messieurs, car l'industrie est la domination de l'esprit humain sur le monde matériel. Plus l'intelligence conquiert, plus elle a à conquérir; c'est une marche ascendante où l'on n'arrive jamais au point culminant. Par l'enchaînement intime de toutes les lois de la nature, les découvertes en amènent d'autres à leur suite, et non-seulement celles-ci en entraînent de nouvelles, mais elles en font pressentir et désirer d'autres encore. Ainsi, plus on avance, et plus l'horizon qui borne la vue recule, de manière à laisser voir un espace toujours plus vaste; plus même on acquiert la confiance et la conviction qu'au delà de ce qui est visible il reste bien davantage à découvrir.

C'est ce sentiment que le plus illustre des philosophes de la Grèce exprimait avec bonheur par une formule modeste qui contraste singulièrement avec celle du belliqueux Alexandre. A la suite de toutes ses recherches et de toutes ses veilles, quand il se fut approprié tout ce qu'avait recueilli la science, et qu'il y eut ajouté de son

propre fonds : « Ce que je sais, dit Socrate, c'est que je ne sais rien. »

Cette différence d'extensibilité entre les conquêtes de la guerre et celles de la paix provient de ce que seul le domaine de l'intelligence est infini. Le monde lui-même n'est pas une prison assez vaste pour que l'esprit humain puisse toujours y tenir.

Ce n'est pas sans motif que je vous présente ces réflexions à propos du crédit. De notre temps, l'économie politique, lorsqu'elle fait son roman, car qui n'a pas le sien ? suppose que le genre humain est au moment d'entrer dans une voie où il consacrera tous ses efforts à un magnifique ensemble d'œuvres pacifiques, à lever le voile qui recouvre les mystères de la nature, à maîtriser le monde matériel afin de l'exploiter et de l'embellir pour son propre usage. Or, si telle est la carrière où les hommes sont disposés à se jeter, pas un des instruments que maniera le genre humain ne lui rendra des services supérieurs à ceux du crédit, pas un n'aura pareil effet pour justifier cette idée consolante pour l'homme qui aime son semblable et qui croit à la perfectibilité des sociétés, que dans la civilisation, sous les auspices de la paix, il y a de plus en plus à conquérir, au rebours du mot d'Alexandre. Lui-même, le crédit, est un exemple à citer à l'appui de cette espérance ; car, dans la production, le crédit organise toutes les forces déjà acquises pour les faire servir à des acquisitions nouvelles. Par lui, dans la sphère de son action, tout progrès accompli devient aussitôt le mobile d'un progrès futur.

V

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE L'ANNÉE 1844-45.

Du crédit public.

MESSIEURS,

C'est à l'étude du crédit que nous avons consacré le Cours de l'an passé. C'est encore le crédit qui nous occupera cette année. L'année dernière, nous nous sommes entretenus du crédit industriel, qui est à l'usage du travailleur, manufacturier, commerçant ou agriculteur, lorsqu'il cherche à de bonnes conditions des capitaux, c'est-à-dire des instruments de travail. Cette fois nous parlerons du crédit public, de celui qui est à l'usage des États lorsqu'il leur faut des ressources extraordinaires, soit pour se livrer sur une grande échelle aux améliorations pacifiques, semblables à celles qui, en ce moment, se poursuivent par le concours puissant des particuliers et des gouvernements sur toute la surface de l'Europe, de Cadix à Saint-Petersbourg et d'Édimbourg à Naples, soit pour se présenter avec un vaste déploiement de forces sur les champs de bataille où se jouent les destinées des empires.

Nous ne quitterons pas le crédit industriel sans expri-

mer le regret de ne pouvoir lui donner plus de temps. Dans toute la sphère des intérêts matériels, il n'est pas de région qui touche à tant de zones, et qui soit plus attrayante non-seulement pour l'économiste, mais pour le moraliste, le philosophe, l'homme d'État. Comme mille autres institutions humaines, le crédit privé est venu au jour sous l'aiguillon de la nécessité. Le premier qui eut recours au crédit fut sans doute quelque homme pressé par la faim, à qui les intempéries des saisons avaient ravi sa récolte ordinaire, et qui emprunta à son voisin une mesure de blé ou de riz pour nourrir sa famille; ou bien ce fut quelque autre dont une guerre impitoyable avait dévasté l'enclos. Pendant bien des siècles, le crédit fut la ressource d'hommes malheureux ou d'hommes ruinés, qui se cachaient pour s'adresser à lui. Aujourd'hui, c'est un instrument de puissance pour le producteur. Jadis on eût dit un abîme profond, aux bords escarpés, dans lequel on courait risque d'être englouti dès qu'on s'en approchait; actuellement c'est un piédestal duquel on se rehausse et d'où l'on est recommandé à la considération universelle, car le crédit donne la mesure des situations industrielles; dans le monde industriel il permet d'établir une sorte de tarif de l'estime publique. Plus on a de crédit, en effet, plus on est haut placé dans l'opinion de ses concitoyens.

Le crédit industriel a pris une grande extension. Il devait en être ainsi par le fait même de l'accroissement de la fortune mobilière des nations; car cette richesse-là est celle qui se transmet le plus aisément et se troque avec le moins d'effort et le plus de rapidité, en d'autres termes, celle sur laquelle le crédit s'exerce le plus naturellement, et elle a acquis un vaste développement auquel chaque jour, chaque heure, dans notre époque de paix, ajoute quelque chose. Cet agrandissement de la

fortune mobilière plaçant, à côté de la propriété antique qui était le sol, une autre propriété d'un caractère plus mobile et plus transmissible, a introduit dans le domaine du travail d'autres habitudes, d'autres mœurs, et a fait surgir parallèlement à l'ancien droit, à l'ancien code, un autre code, un autre droit que le législateur a reconnu et consacrés. Cette législation commerciale aux procédés expéditifs, ce qui ne l'empêche point d'être équitable et respectueuse pour le droit de propriété, permet au crédit de fonctionner et de répandre ses bienfaits à mains pleines. Elle est la condition même de l'existence réelle du crédit. Partout où vous verrez les manœuvres lentes, les rouages complexes et les points fixes du droit ancien, qui, sorti de l'agriculture, semble comme elle se régler sur la marche peu accélérée des saisons, ou sur des périodes plus longues encore, vous vous épuiserez en efforts inutiles pour trouver au crédit une place commode. De sorte que si vous voulez jouir quelque part des avantages du crédit, il faut y faire prévaloir les allures du droit commercial, qui a horreur des longs délais et des attermoiemens, qui affectionne la précision et la ponctualité, qui simplifie les formes de la responsabilité, élague les accessoires et va droit au fait. De là, Messieurs, une réaction singulière dont nous sommes ou devons être les témoins. Le seul travail que connussent les sociétés antiques, le travail agricole, entraîné dans de nouvelles voies, a, lui aussi, besoin de crédit. Il languit et déchoit si on le lui refuse; mais il ne peut en trouver, à moins qu'on ne modifie les formes du droit romain compliqué de droit féodal auxquelles il a été soumis jusqu'à ce jour. Le crédit agricole et le crédit foncier qu'il n'est pas mal d'en distinguer pour plus de précision (1), puis-

(1) Dans les discours précédents on les a confondus sous le titre de Crédit agricole.

que le propriétaire et l'agriculteur ne sont pas nécessairement en droit et en fait une seule et même personne, ces deux formes du crédit qui sont très-proches voisines l'une de l'autre, qui sont solidaires, et qui, ensemble, constituent le premier de tous les crédits, puisque la richesse territoriale est la première des richesses et l'agriculture le premier de tous les arts ; le crédit agricole, dis-je, et le crédit foncier sont incompatibles avec les obligations auxquelles le législateur même dans les temps modernes, et même dans notre propre patrie, cédant aux réminiscences du passé, a astreint la propriété territoriale et la culture du sol. Déjà, dans quelques pays du nord de l'Europe, le crédit foncier est florissant, parce que les gouvernements bien inspirés y ont allégé, pour l'agriculture ou la propriété territoriale, les gênes de la tutelle étroite et ombrageuse du droit ancien. Le problème du crédit foncier et agricole, dont on recherche la solution avec anxiété chez nous, n'en a de possible qu'à la condition d'introduire en une certaine proportion, dans le régime du travail agricole et de la propriété sur laquelle il s'exerce, les usages et les lois qui régissent le travail manufacturier et commercial et la propriété mobilière.

A moins de modifications de ce genre, le crédit foncier et le crédit agricole sont impossibles, et l'espoir de les installer chez soi n'est qu'une vaine illusion. De sorte que, si la loi ne vient pas à établir ces rapprochements entre l'agriculture et la propriété foncière d'une part, l'industrie commerciale ou manufacturière et la propriété mobilière d'autre part, il faut absolument renoncer au crédit agricole et au crédit foncier. Qu'on ne dise point que ce serait un empiétement audacieux du droit commercial sur un terrain où il n'eût jamais dû se présenter. Non, il ne s'agit que d'une assimilation heureuse

qui requiert une main habile et prudente, mais qui est possible puisqu'elle a été tentée ailleurs avec succès, et pour laquelle l'esprit conçoit plusieurs combinaisons. Ce serait l'agriculture prenant possession, dans une certaine mesure, des innovations dont l'industrie commerciale a eu l'initiative, mais qu'elle n'a pas imaginées pour elle seule.

Je m'arrête, car parler ici plus longuement du crédit agricole et du crédit foncier, ce serait s'engager dans une digression désormais pour nous hors de propos, puisque nous en avons fini avec le crédit industriel, dont le crédit agricole et le crédit foncier ne sont que des formes particulières. Mais les intérêts, les besoins et les droits de l'agriculture sont tellement sacrés à mes yeux que je n'ai pu m'empêcher de les mentionner ici, et la constitution du crédit foncier et agricole est l'un des services les plus signalés qu'on puisse rendre à la société française.

La question du crédit industriel, vous l'avez vu, se rattache à des questions de moralité et de liberté. La liberté et la morale ont à gagner à ce que ce crédit soit solidement établi et à ce qu'il repose sur de larges bases. Car celui-là seul peut aspirer à jouir du crédit, qui est un honnête homme, animé des sentiments d'honneur, fidèle à sa parole, esclave de ses engagements. Crédit et confiance sont synonymes ; or, en quels lieux et envers qui la confiance subsisterait-elle, si ce n'est là où la probité est en estime, et envers des hommes d'une moralité éprouvée ? De même, qui ne serait frappé de ce qu'offrent de libéral des institutions de crédit pourvues d'abondantes ressources et administrées dans un bon esprit ? La mission de ces institutions est, en effet, de faire passer les instruments de travail, la substance vitale des entreprises petites ou grandes, le nerf de l'industrie, en

d'autres termes les capitaux, des mains des détenteurs qui ne veulent pas les faire valoir eux-mêmes, ou qui ne le sauraient point, ou qui n'en auraient point le loisir, dans d'autres mains plus aptes ou plus disposées à les utiliser, et qui soient sûres. Là donc où il y a un crédit bien organisé, l'homme qui réunit l'intelligence à l'amour du travail, l'aptitude industrielle à la probité, est assuré que le moyen ne lui manquera pas de conquérir avec le temps l'aisance, de se faire cette situation que le poète ancien qualifiait de médiocrité d'or, que les Anglais désignent sous le nom d'indépendance, et qui offre à l'homme les plus sûres garanties de bonheur. Une fois parvenus là, sauf quelques exceptions, les hommes, dans les temps ordinaires, s'arrêtent volontiers et plantent leur tente sans viser plus loin. Mais pour les exceptions elles-mêmes, pour les natures supérieures, lorsqu'elles en sont à ce point, il leur est facile avec le crédit de s'élever à ces hautes positions industrielles qui sont au niveau des plus hautes situations sociales, et d'où l'on passe de plain-pied aux plus éminentes fonctions de l'État, ainsi que nous en trouvons, dans notre société libérale, tant d'exemples éclatants. Depuis quinze ans, Messieurs, vous avez vu deux commerçants, deux hommes qui s'étaient élevés en suivant les voies du commerce, arriver à la première des dignités de l'État, à celle de président du conseil des ministres.

Ainsi, dans l'industrie, le crédit est un agent d'émancipation, un instrument d'égalité, de cette égalité organique qui range chacun à sa place, proportionnellement aux talents, aux services, aux vertus. Il est un auxiliaire de la probité, un ressort qui pousse en avant les hommes et les affaires. Pareillement, dans les régions de la politique, le crédit devenant crédit public répond ou peut répondre aux besoins et aux vœux de la morale, il seconde

ou peut seconder les améliorations, il est appelé à servir la cause de la liberté véritable.

Ce n'est pas qu'on ne puisse faire tourner à mal le crédit public. Il en est de lui comme de toutes les inventions des hommes, on peut en user et en abuser. De même qu'il y a le fils de famille qui emprunte à gros intérêts pour dissiper d'avance son patrimoine, à côté de l'industriel artisan qui s'adresse à un capitaliste pour obtenir une petite somme moyennant laquelle son échoppe se transformera en boutique, son établi en atelier, ou à côté du commerçant aux grandes conceptions qui invoque le crédit afin de coordonner et d'affermir les entreprises qu'il conduit dans les quatre parties du monde, de même auprès d'un gouvernement qui contracte des emprunts à bonne fin, dans des vues de prospérité nationale ou dans la stricte mesure que prescrit l'indépendance de la patrie, il peut y avoir, il y a eu, il y aura encore des gouvernements imprévoyants, présomptueux ou insensés qui émettront des emprunts pour donner carrière à leur passion, pour s'abandonner à de folles tentatives, pour soutenir des guerres dans lesquelles on se sera jeté par légèreté, ou pour satisfaire un vain désir de domination. Mais ces abus ne prouvent pas plus contre la pratique des emprunts par les États que la catastrophe d'un nautonnier inexpérimenté ou le naufrage d'un navire mal construit ne prouve contre l'utilité, la beauté et la grandeur de l'art du navigateur, qui a valu à l'homme l'empire des mers. On peut même dire que le système d'emprunter sur une certaine échelle ne peut se soutenir et durer qu'autant qu'on donne aux produits de l'emprunt une destination qui soit conforme à l'intérêt public, et, disons mieux, qui soit productive. C'est là une de ces vérités qui pourraient se passer de démonstration, tant elles sont évidentes. Et, en effet, quand

l'emprunt, au lieu d'avoir une destination productive, n'aboutit qu'à une destruction de capitaux, si l'on emprunte beaucoup, on gaspille beaucoup, et quel est le peuple qui garderait son rang s'il avait un gouvernement qui consommât, sans profit, une portion considérable des ressources qui jusque-là servaient à accroître la richesse nationale ? Au bout d'un système d'emprunts mal employés il y a forcément le déshonneur de la banqueroute et le désespoir de la ruine. L'histoire ne l'a que trop démontré, Messieurs. A la suite de leurs fautes, bien des gouvernements ont passé sous les fourches caudines de la banqueroute. Parmi les grands et antiques gouvernements de l'Europe, un seul est resté sans subir cette humiliation. C'est pourtant celui de tous qui a le plus emprunté, et ses emprunts sont presque tous allés s'engloutir dans le gouffre de la guerre ; mais aussi c'est le gouvernement du peuple qui excelle le plus à créer la richesse ; et la chance des événements mit fin à la guerre, heureusement pour lui, au moment où il avait porté sa dette à un point tel qu'elle était, comme le rocher de Sisyphe, au moment de l'accabler et de l'écraser.

Quoique l'emprunt ait ainsi conduit de nombreux gouvernements à la banqueroute, l'emprunt pris en soi n'est pas pour cela une pratique funeste. En comparant l'emprunt à l'impôt, on pourrait même remarquer que l'impôt prend l'argent dans la poche du contribuable, qui souvent aurait besoin de le garder comme une ressource précieuse, tandis que l'emprunt s'offre librement comme un appel au superflu qui cherche à se placer. L'emprunt n'a pour ainsi dire pas de frais de perception ; au contraire, l'impôt ne se perçoit qu'avec une grosse dépense. Ce n'est point à dire cependant que l'emprunt pût être systématiquement préféré à l'impôt, même pour subvenir aux dépenses extraordinaires. Pour acquitter même les

charges imprévues de l'État, le mieux est que tous les citoyens s'imposent un sacrifice direct. Mais au delà d'un certain point qui est variable selon les temps et les lieux, l'impôt obère les citoyens et tarit les sources de la prospérité nationale. Une fois que ce point a été atteint, au lieu d'aller au delà, il convient de recourir à l'emprunt. L'emprunt est une opération indispensable à tout gouvernement qui, ayant déjà tendu fortement la corde de l'impôt, est contraint par les circonstances à se procurer une somme plus forte encore. L'emprunt, je vous le disais en commençant, sied à un gouvernement qui va subir une guerre et qui a de grands préparatifs à faire, de puissants armemens à organiser. Il se recommande parfaitement aussi à un gouvernement qui, voulant utiliser les loisirs de la paix, s'est proposé d'achever dans un court délai de vastes améliorations, et se conduit d'après cette maxime, que le gouvernement le plus économe n'est pas celui qui dépense le moins, mais bien celui qui dépense le mieux.

En vous parlant ainsi, je ne suis pourtant point de ceux qui pensent qu'une dette est utile et qu'un peuple endetté est dans de meilleures conditions qu'un peuple qui ne doit rien. Je ne partage point ce système optimiste qui a, même parmi les hommes d'État, plus d'un prosélyte. Si cette opinion, que je repousse, a acquis quelque consistance et a séduit quelques têtes politiques, c'est par l'effet d'une illusion. On a été frappé de quelques avantages indirects qui ressortaient de l'existence d'une dette publique, et on en a conclu qu'un État bien constitué ne pouvait se passer d'une forte dette. Mais c'est faute d'avoir tenu compte d'une des lois qui président à l'ordre général des sociétés et du monde, et qui attestent le plus hautement les pensées bienveillantes de la Providence, à savoir, qu'il n'est pas d'événement funeste qui n'ait

quelque aspect avantageux, et que les catastrophes les plus désastreuses font cependant éclore quelques germes de bien. Là où existe une dette publique un peu forte, surtout si elle est divisée, un grand nombre de citoyens, détenteurs des titres de cette dette, se trouvent directement intéressés au maintien de l'ordre et à la conservation du gouvernement. Puis encore, les titres de rentes offrent un placement commode qu'on est bien aise de rencontrer dans beaucoup de circonstances, et qui répond à divers besoins publics, à diverses convenances sociales; ou enfin ces mêmes titres interviennent dans beaucoup de transactions pour les simplifier ou les faciliter. Mais ce ne sont là que de faibles compensations à l'inconvénient de prélever tous les ans sur le fruit des labeurs des citoyens, ici une somme de 200 millions comme en France, là l'effrayante somme de 700 millions, comme en Angleterre. Enfin les avantages sur lesquels on se fonde pour recommander une dette publique seraient faciles à retrouver par une autre voie; le mécanisme des sociétés de notre temps se compose d'un nombre de ressorts assez grand pour qu'on puisse obtenir les mêmes effets par une grande variété de combinaisons.

Le crédit public n'existe dans de larges proportions et sur des fondements certains, que depuis une époque assez rapprochée de nous. On pourrait dire qu'il est contemporain de la Révolution française, quoique la dette anglaise fût déjà d'un milliard près d'un siècle auparavant. Mais c'est à partir de la Révolution française que le crédit public a reçu généralement une organisation régulière. Sans doute avant ce temps des gouvernements avaient eu recours à des emprunts. La république romaine emprunta pour résister aux coups que lui portait Annibal. François I^{er} avait créé des rentes. Louis XIV

et Louis XV avaient fortement endetté l'État, et toutes les grandes monarchies avaient suivi la même voie, en vertu de ce penchant qu'avaient ces gouvernements sans contrôle à dépenser toutes les sommes qu'ils pouvaient se procurer par quelque moyen que ce fût. Toutefois, les lois du crédit public et ses règles suprêmes n'ont été établies en théorie et en pratique que depuis les dernières années du dix-huitième siècle. La banqueroute, depuis lors, a été plus sévèrement qualifiée, plus énergiquement réprouvée; non cependant que plus d'un gouvernement aux abois ne se soit depuis lors laissé entraîner à cet expédient exécrable. On a fait du crédit public un emploi extraordinaire. Le crédit public a joué un grand rôle dans le drame qui a bouleversé et ensanglanté l'Europe, depuis 1789, pendant un quart de siècle. C'est peut-être vingt-cinq milliards que les gouvernements de l'Europe ont empruntés depuis le serment du Jeu-de-Paume jusqu'à nous. Et il ne serait pas inexact de dire que si cette lutte se termina par le renversement du colosse dont la fortune était associée à celle de la France, ce fut que l'Angleterre trouva du crédit jusqu'au bout, tandis que Napoléon en manqua.

C'est aussi depuis ce temps qu'une institution auxiliaire du crédit public a été mise en œuvre : je veux parler de l'amortissement, machine qu'on a supposée d'abord d'une puissance tenant du miracle, et qu'on traite aujourd'hui comme ces vieux engins compliqués qui excitaient l'admiration de nos pères, mais que les mécaniciens modernes regardent d'un œil de dédain. Nous nous rendrons compte de ce que l'amortissement a été et de ce qu'il peut être aujourd'hui; nous examinerons les services qu'il a rendus, et nous essaierons de mesurer ceux qu'il peut rendre encore. Il n'est pas possible de mettre en doute, pour un État plus que pour

un particulier, la convenance d'amortir dans les temps prospères les dettes qu'on a contractées dans les moments difficiles. Vous ne devez donc pas vous attendre ici à ce que je conteste le principe de l'amortissement. Mais il me restera encore à exposer les meilleures dispositions financières qu'un État doit adopter pour atteindre cet objet désirable.

Le crédit public, Messieurs, est aujourd'hui très-développé en Europe, et généralement dans toutes les dépendances de la civilisation occidentale qui comprend, avec les régions européennes, celles que les nations de cette partie du monde ont peuplées de leurs nombreux et infatigables essaims, je veux parler du Nouveau-Monde tout entier. C'est, vous ai-je dit, depuis un demi-siècle que le crédit public a pris sa grande croissance. Vous remarquerez assurément que pendant cette même période la liberté s'est acclimatée sur ces vastes contrées des deux hémisphères : en Europe, sous la figure d'institutions représentatives plus ou moins étendues ; dans le Nouveau-Monde, par l'indépendance qui a brisé les liens de soumission du nouveau continent envers l'ancien, et par l'établissement plus ou moins heureux de gouvernements parlementaires à la place d'autorités déléguées par la métropole. Cette coïncidence de l'ère de la liberté et de celle du crédit public n'est point l'effet d'un pur hasard. Le crédit public, Messieurs, est le fils légitime de la liberté. Non qu'il suffise à un gouvernement de se dire ou de se croire libéral pour que le crédit vienne à lui, mais parce que le crédit ne se rend et ne s'établit à demeure que là où il voit une liberté régulièrement assise, fonctionnant avec ordre et avec calme. Les annales de la liberté comptent des jours néfastes de violence, des époques de bouleversement et d'anarchie ; or, le crédit n'affectionne la liberté que

parce qu'il la tient pour une garantie d'ordre, et qu'il la juge amie de la sécurité générale et individuelle, protectrice des droits de chacun. Lorsque la liberté se présente sous les dehors de la violence et de l'emportement, lorsque ceux qui prétendent la servir transgressent audacieusement les droits de leurs semblables, et méconnaissent des engagements solennels, le crédit s'enfuit précipitamment; c'est qu'aussi alors la liberté n'est qu'un nom mensonger. Telle est la nature du crédit, que le calme lui est indispensable, qu'il ne peut vivre que dans une atmosphère où l'on respire cette opinion salubre, que le plus bel usage que les peuples puissent faire de la liberté consiste à respecter la loi et à remplir leurs engagements avec un religieux scrupule.

C'est même un des traits particuliers au crédit public que, quelle que soit son affinité pour la liberté, s'il lui fallait absolument choisir entre la torpeur du despotisme et les secousses tumultueuses de l'anarchie, il ne balancerait pas à préférer l'inertie silencieuse et morne du premier aux orages du second. Cette observation donne la clef de quelques incidents de l'histoire du crédit, qui autrement seraient inexplicables. Elle fournit non la justification mais l'explication de certains faits accomplis que le sentiment patriotique trouve extrêmement offensifs et dignes de mille blâmes.

Par sa modération, et avec le caractère régulier qu'il imprime même à l'agitation publique, le régime représentatif, lorsqu'il est sincère, est éminemment propice au crédit public et lui présente un terrain sur lequel il se développe merveilleusement. Sous ce régime, en effet, on voit les peuples prendre, avec maturité et délibération, des engagements qu'on ne pourrait violer sans faire à l'honneur national de profondes blessures. La foi publique n'est plus seulement celle d'un prince

que des conseillers égoïstes et perfides peuvent égarer : c'est la parole d'une nation tout entière qui est donnée avec solennité; et s'il est vrai que les nations soient sujettes à se tromper, cependant quand elles ont pris l'habitude de voter leurs lois avec réflexion, quand il n'y a de loi valable que sous la sanction libre de trois pouvoirs indépendants les uns des autres, la chance d'erreur, je parle d'une erreur grave, est bien diminuée. Avec le régime représentatif, lorsqu'on a eu soin de le combiner de manière à le mettre en harmonie avec le tempérament de la nation et avec ses traditions et ses besoins, la richesse publique prend des accroissements plus rapides qu'avec toute autre forme de gouvernement, et ainsi le débiteur est meilleur et le gage plus certain. Enfin, sous les auspices de la publicité, qui est de l'essence du gouvernement représentatif et qui appelle la lumière du jour sur les affaires de l'État, il y a un frein contre les folles dépenses et les dilapidations qui compromettraient la fortune publique et porteraient la dette au delà de la limite assignée par les ressources nationales. La publicité a encore un autre avantage en matière de crédit : elle est pour un peuple ce qu'est la franchise pour un individu ; c'est plus qu'une pratique utile, c'est une mâle vertu, digne et inséparable compagne de la probité.

Le crédit public a, vous le voyez, une liaison intime avec la politique. Plus les idées représentatives gagnent de terrain, plus il s'étendra lui-même. C'est pour lui que travaille la liberté, cette liberté légale et ordonnée pour laquelle la civilisation aujourd'hui est remplie d'amour. Ce n'est point par là seulement qu'il confine à la politique. Le crédit public tire un caractère politique de son penchant pour la paix. Il veut la paix, parce qu'un débiteur qui s'adonne aux travaux pacifiques, et qui par

ce moyen s'enrichit, vaut mieux que celui qui s'expose à se ruiner par les dépenses improductives de la guerre.

Le crédit aime l'ordre et la stabilité : or, la guerre est un état violent où quelques-unes au moins des passions les plus fougueuses et les plus subversives que le cœur humain contienne sont déchainées et ne peuvent point ne pas l'être. La guerre met en péril la prospérité des États, la richesse générale et les fortunes particulières. Le crédit est donc systématiquement ennemi de la guerre. Par conséquent, les amis de la paix, d'une paix noble et féconde, doivent se féliciter du développement qu'acquiert le crédit public. C'est une digue qui s'élève pour barrer le chemin au génie de la conflagration et du renversement.

La guerre cependant, quelque fléau qu'elle soit, est une de ces nécessités que les peuples quelquefois sont contraints de subir, une de ces extrémités auxquelles un gouvernement sage peut se trouver réduit, et alors il faut vigoureusement la soutenir. Malheur à celui qui oblige les peuples civilisés à tirer le glaive du fourreau ! mais lorsqu'il en est sorti, pour quelque motif que ce soit, il faut qu'il n'y rentre que victorieux. Chez les nations réellement douées de patriotisme, le crédit public, en pareil cas, ne fait pas défaut aux pouvoirs de l'État, à la seule condition qu'il les juge dignes d'être les dépositaires des destins du pays. L'Europe en vit un exemple, il y a trente ans, et quoique ce ne fût point chez nous, que ce fût même contre nous, il est utile de le signaler, ne fût-ce que pour le recommander à l'imitation de tout le monde. Le gouvernement anglais, dans la lutte qu'il soutenait contre le géant impérial, n'implora jamais en vain l'assistance du crédit. Cette confiance des capitalistes de la Grande-Bretagne est éminemment digne d'éloges. A certains moments, lorsque la fortune